

BULLETIN de la SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE du LIMOUSIN









TOME XXII Février 2015

TABLE DES MATIERES

Marc PARVÉRIE, Des drachmes lourdes de Bridiers et dérivées de Bridiers découvertes en Limousin. p.3

Marc PARVÉRIE, Un denier mérovingien de l'Eglise de Limoges au nom du monétaire Ebolenus. p.7

Marc PARVÉRIE & Claude FRUGIER, Une obole de Pépin II d'Aquitaine frappée à Limoges avec une double légende de revers. p.10

Claude FRUGIER, Un denier « au G » de Gui VII vicomte de Limoges retrouvé. p.18

Jacques VIGOUROUX, Etat des lieux de la Monnaie de Limoges en 1707. p.21

Jacques VIGOUROUX, Les monnaies frappées en 1715 au nom de Louis XIV à Limoges. p.23

Christophe PAWLOWSKI, Le mystère de l'écu de Varenne (suite). p.26

Christophe PAWLOWSKI, *Une pièce de 2 sols aux balances « porte-bonheur »*. p.27

Jacques VIGOUROUX, Les médailles commémorant les visites de la Monnaie de Limoges par le duc et la duchesse d'Angoulême. p.28

Jean LEBLOIS, *La 5 francs Camélinat*. p.31

François LHERMITE, *L'origine du dollar*. p.33

Marc PARVÉRIE, *Une galvanoplastie d'un statère biturige réalisée pour le Musée des Beaux-Arts de Limoges.* p.35

Michel BRUNET, Vie de la société. p.38

Liste de monnaies, jetons et médailles frappés à Limoges vus en 2014 p.40

Illustrations de couverture :

Revers d'une drachme dérivée de Bridiers, II^e siècle av. J.-C.

Revers d'une obole de Pépin II d'Aquitaine frappée à Limoges

Plan du bâtiment de la Monnaie de Limoges au XVIII^e siècle Revers d'une médaille commémorant la visite de la Monnaie de Limoges par le duc d'Angoulème en 1814

Reproduction interdite sauf autorisation de la

SOCIETE NUMISMATIQUE du LIMOUSIN 40, rue Charles Silvestre 87100 LIMOGES

site web: $\underline{www.snl87.fr}$ courriel: $\underline{snl87@snl87.fr}$

Le contenu des articles n'engage que la responsabilité des auteurs

Directeur de la Publication : Michel BRUNET Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2015 Conception & réalisation : Marc PARVÉRIE

ISSN: 1265-3691

DES DRACHMES LOURDES DE BRIDIERS ET DÉRIVÉES DE BRIDIERS DÉCOUVERTES EN LIMOUSIN

Marc PARVÉRIE

1. Un ensemble de huit drachmes de Bridiers¹ et une imitation de Rhodè

Cet ensemble de neuf drachmes lourdes provient de ramassage de surface dans des labours dans les environs de Lubersac (19). Les monnaies, toutes marquées par une très forte usure probablement due aux traitements agricoles, sont tout juste identifiables. Les attributions proposées ci-dessous ne sauraient être qu'indicatives.

Trois drachmes (**Fig.1 à 3**) sont du type 'au bige' (Nash groupe III / DT type I, 3288-89). D/ Profil féminin à droite.

R/Bige à droite. La tête d'Hélios sous le cheval est difficilement visible.



Figure 1: drachme 'au bige' 4,03 g / 18 mm. **Figure 2**: drachme 'au bige' 3,94 g / 18 mm.



Figure 3: drachme 'au bige' 3,82 g / 18 mm. Ech. 2:1.

Quatre autres (**Fig.4 à 7**) sont du type 'au lion' (Nash groupe II / DT type II, 3290-91A). D/ Profil d'Apollon lauré à droite, identique au droit des statères de Moulins-Limoges. R/ Lion déformé à droite. Au-dessus, on devine le chaudron.



Figure 4: drachme 'au lion' 4,34 g / 18 mm. **Figure 5**: drachme 'au lion' 4,31 g / 18 mm

¹ Du nom du trésor découvert en 1860 à Bridiers, près de La Souterraine (23), contenant 36 monnaies en argent de différents types inspirés notamment des drachmes de Marseille et d'Emporion.



Figure 6: drachme 'au lion' 4,17 g / 18 mm. **Figure 7**: drachme 'au lion' 4,01 g / 18 mm.

Une dernière (**Fig.8**), extrêmement usée et de poids plus faible, est plus difficilement identifiable. Elle a l'intéressante particularité de présenter au droit un profil à gauche ; en revanche le revers est presque complètement effacé.



Figure 8 : drachme non identifiée 3,4 g / 18 mm. Ech. 2:1.

Malgré l'usure importante, les masses sont élevées (3,82 à 4,34 g). Il s'agit donc sans doute de drachmes lourdes de Bridiers datables de la fin du III^e siècle av. J.-C. Ces monnaies, inspirées notamment des drachmes de Marseille et d'Emporion, semblent avoir circulé assez largement dans les régions du Centre-Ouest, entre la zone des monnaies à la croix et la Loire².

Ces huit exemplaires sont à notre connaissance la trouvaille la plus importante en dehors du trésor de Bridiers lui-même. Pour le type 'au lion', il s'agit de la seule autre provenance attestée.

Ce groupe de huit monnaies est complété par une imitation des drachmes de Rhodè (**Fig.9**). Elle se rapproche de la Savès 497 (Série III « Croix absente »)³:

D/ Tête très stylisée composée de points pour le menton et le nez, et d'un globule pour l'œil; une protubérance ovale surmontée d'un globule et de quatre grosses mèches forment la chevelure.

R/ Pas de croix ; globule central entouré de quatre pétales en cercle.



Figure 9 : drachme imitée de Rhodè 4,32 g / 18 mm. Ech. 2:1.

³ Savès 1976, 228.

² Nash 1978, 22-23. Quelques trouvailles isolées sont à noter entre Loire et Seine (Delestrée & Tache 2007, 93-94).

La masse de cet exemplaire est un peu inférieure à la moyenne rencontrée dans la Série III (c. 4,6 g), ce qui est sans doute dû à l'usure.

La circulation des imitations de Rhodè au nord des Pyrénées peut être datée de la fin du III^e et début du II^e siècle avant J.-C.⁴ Notre exemplaire est donc sensiblement contemporain des drachmes de Bridiers qu'il accompagnait. Le lieu de la découverte est en revanche très au Nord de l'aire habituelle de circulation des imitations de Rhodè, plutôt centrée sur l'axe Aude-Garonne.

2. Deux types inédits dérivés des drachmes de Bridiers

Deux autres drachmes, en bien meilleur état (Fig.10 & 11), proviennent d'un gué situé à la limite de la Corrèze et de la Dordogne, à quelques kilomètres seulement de la découverte précédente.



Figure 10 : drachme 3,33 g / 16 mm. Nord-Ouest de la Corrèze. Ech. 2:1.



Figure 11 : drachme 2,4 g / 17 mm. Nord-Ouest de la Corrèze. Ech. 2:1.



Figure 12 : drachme 3,55 g / 18 mm. Néoux (23). Ech. 2:1.



Figure 13 : drachme + de 3 g / 18 mm. Corrèze. Ech. 2:1.

La première (**Fig.10**) présente une très intéressante combinaison de droit et de revers.

Au revers, le motif semble directement inspiré des types dérivés de Bridiers, peut-être du DT 3306 : un cheval à droite est surmonté d'une victoire figurée par deux cercles pointés et une petite tête. Sous le cheval, un cercle pointé (au lieu du fleuron à trois boucles pointées).

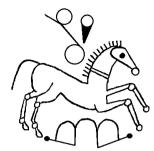
En revanche le droit présente, non une figure diadémée, mais la tête aquitanique à grosses mèches caractéristique des émissions postérieures de l'ensemble Bituriges-Lemovices. Ce motif, ainsi que la masse de 3,33 g, permettent en fait d'intégrer cette drachme aux émissions du milieu du II^e siècle av. J.-C., nommées par D. Nash « West Berry silver », notamment celles 'au cavalier au bouclier' (DT série 1034), 'aux deux chevaux' (DT série 1037), et 'au loup et au cheval' (DT série 1040).

⁴ Py & Feugère 2011, 235-238.

La seconde (**Fig.11**) présente également un type inédit. La monnaie est fourrée et usée, ce qui explique son poids faible. Par ailleurs, le motif du revers est en partie hors flan, mais deux autres exemplaires découverts récemment dans la région (**Fig.12 & 13**) permettent d'en restituer une image assez complète.

Au droit, un profil féminin à droite à la chevelure diadémée (visible sur les **Fig.11 et 12**) occupe tout le flan. Il ne semble pas y avoir de pendant d'oreille ni de collier perlé.

Au revers, un cheval à droite à la tête triangulaire, les antérieurs levés, surmonté par une victoire très stylisée (un cercle figure le corps, un autre la couronne, la tête formée d'un rond et un triangle semble détachée). Une ligne de terre discontinue est surmontée de trois arcs juxtaposés.



Ce type semble être dérivé de la drachme lourde DT 3297, mais avec le cheval à droite, une victoire encore plus stylisée, et la forme sur le sol prenant plus d'importance. Là encore, si le type est très proche ou directement inspiré des Bridiers, la masse d'environ 3,4 g classe cette émission dans les séries du II^e siècle av. J.-C. attribuées aux Bituriges.

Ces deux nouveaux types confirment la filiation entre les types de Bridiers du III^e siècle av. J.-C. et les drachmes plus légères du siècle suivant attribuées aux Bituriges.

Leur découverte au sud-ouest de ce qui sera au I^{er} siècle av. J.-C. le territoire lémovice tend à relativiser quelque peu l'analyse de Daphne Nash qui voit dans ces *West Berry silver coins* des émissions ponctuelles liées à des opérations militaires au sein de la cité des Bituriges en formation, et n'ayant pas vocation à circuler pour effectuer de petits paiements⁵.

Ces découvertes, pour modestes qu'elles puissent paraître au premier abord, apportent d'intéressantes données sur la circulation des types de Bridiers et de leurs dérivés plus tardifs dans le Centre-Ouest, où ils étaient vraisemblablement produits. On notera également l'empreinte profonde et durable des types de Bridiers sur les émissions des peuples de cette région, Bituriges notamment, au cours des siècles suivants. Celle-ci se retrouve encore dans les petites fractions en argent, encore peu étudiées, du 1^{er} siècle avant J.-C⁶.

Delestrée, L.-P. & Tache M. (2007), Nouvel atlas des monnaies gauloises. III : La Celtique, du Jura et des Alpes à la façade atlantique, Saint-Germain-en-Laye.

Depeyrot, G. (2004): Le numéraire celtique. IV: Bituriges, Eduens, Séquanes, Lingons, Moneta 41.

Feugère M. et Py M. (2011), Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule Méditerranéenne, Paris

Nash D. (1978), Settlement & coinage in Central Gaul c.200-50 BC, BAR IS 39, Oxford. Savès G. (1976), Les monnaies gauloises "à la croix" et assimilées du sud-ouest de la Gaule, Toulouse.

Villaronga L. (2000), Las monedas de plata d'Emporion, Rhodè, i las seves imitacions, de principi del segle III a.c, fins a l'arriba dels Romans, el 218 a.c, Barcelone.

⁵ Nash 1978, 41.

⁶ Fractions des peuples centraux et de l'Ouest, séries 1088 et 1286, notamment les types à la Victoire (DT 3426), au cheval ailé (DT 3423-3425A) ou à la petite tête humaine (DT 3699-3700). Voir Delestrée & Tache 2007, 119 et 171.

UN DENIER DE L'ÉGLISE DE LIMOGES AU NOM DU MONÉTAIRE EBOLENUS Marc PARVÉRIE

Un denier mérovingien inédit de l'Eglise de Limoges a été découvert récemment en Corrèze (**Fig.1**). Le bon état de conservation et le flan assez large permettent de lire clairement une grande partie des légendes :

D/ RACIO CLIS: lettres ER surmontées de 4 petits globules disposés en croix.

 $\mbox{\sc R/} + \mbox{\sc EBOLENO}$: croix sur degrés cantonnée de 4 globules ; 3 petits globules en triangle en fin de légende.



Figure 1 : denier mérovingien attribué à l'Eglise de Limoges, fin du VII^e siècle. 1,31g / 14 mm. Ech. 3:1.

Les deniers portant les lettres ER ont d'abord été attribués par M. Prou à Paris, puis à la suite de J. Lafaurie, à Limoges, en raison de la proximité stylistique avec d'autres monnaies bien identifiées de cette Cité¹.

Malgré les objections soulevées par J. Lafaurie, les lettres ER semblent pouvoir être développées en *Ecclesiae Racio*, soit administration / domaines / revenus de l'Eglise. Les monnaies ainsi frappées auraient été produites « par ordre de l'Eglise avec le métal provenant de ses revenus », c'est-à-dire de ses domaines². Les Eglises disposaient en effet dès le VI^e siècle de privilèges leur permettant de rendre la justice et lever les impôts sur leurs domaines. Elles avaient également reçu assez tôt concession du droit régalien de battre monnaie, comme le montrent les émissions de sous et tiers de sous d'or réalisées en leur nom au VII^e siècle³. Placée sous la responsabilité juridique de l'évêque, plus haute autorité ecclésiastique de la Cité, la frappe était réalisée par un monétaire, fonctionnaire chargé de produire le nombre attendu de monnaies de bon titre et de bon poids⁴. C'est son nom et non celui de l'évêque qui figure sur le numéraire produit⁵.

Ces deniers aux lettres ER sont de types très variés. Le plus fréquent présente au droit les seules lettres $\mathbb{C}R$ surmontées d'une croisette, avec un \mathbb{C} oncial très arrondi, dont la traverse est souvent accostée de globules. Au revers se trouvent une croix (parfois cantonnée de globules) et le nom d'un monétaire : surtout Theodoaldus et Leodegilus, mais aussi Bodo ou [...]alfodego⁶.

¹ Lafaurie 1969, 170. Grierson & Blackburn 1991, 145.

² Prou 1892, LI-LIII; Lafaurie 1975, 780-781.

³ Pour Limoges, voir notamment les exemplaires Prou 1944 à 1948 (voir *infra*).

⁴ Prou LIX, Depeyrot 2001, 12.

⁵ Depeyrot 2001, 134.

⁶ Pour Theodoaldus (Depeyrot n°6): légendes THEO (MEC 592), THEODOA (Bais 134), THEODOAL (Prou 826 = Belfort 1867/3560 = Plassac 76; MEC 591) et LDHAEAOT (Bais 135). Pour Leodegilus (Depeyrot n°3): légendes LEODEGILO (Bais 137), LOOV ou LOOA (Prou 827 = Belfort 3561; CGB_269380), LOOOb3IV (Bais 136). Pour Bodo (Depeyrot n°1): BODONE. [...]ALFODEGO, avec la croix cantonnée de 4 globules (Belfort 6345). Notons l'apparition sur les forums et les sites de vente d'exemplaires inédits présentant d'autres noms: [...]ALDEL, avec les lettres €R rétrogrades et la légende [...]SERO au revers; + AO... (légendes en grande partie effacées).

Sur certains exemplaires, le caractère ecclésiastique de l'émission est confirmé par les lettres ECLI, soit en cantonnement de la croix du revers⁷, soit dans la légende du droit autour des lettres CR⁸. Sur d'autres, enfin, une croix ancrée, au pied accosté de 2 globules, est entourée de la légende + SCOI ou + SCOI...CL, dans laquelle J. Lafaurie a voulu lire le mot (ep)iscop(us), évêque⁹...

Toutes ces monnaies au € oncial, de même que celles 'au grand €', sont largement représentées dans les grands trésors du VIII^e siècle de Plassac (33), Saint-Pierre-les-Etieux (18), Cimiez (06) et Bais (35). Si l'on adopte, pour ces trésors, la datation haute avancée par P. Grierson et M. Blackburn (c. 700-720, plutôt que 730-740) ¹¹, ces émissions de deniers sont alors sans doute à dater de la fin du VII^e siècle et des premières décennies du VIII^e siècle ¹².

La graphie ER doit quant à elle être plus ancienne. Inconnue des trésors du VIII^e siècle, elle se retrouve en revanche sur des tiers de sou d'or du siècle précédent. Là encore, l'évêque est clairement identifié comme étant le responsable de la frappe. Le *triens* d'Uzerche Prou 2019, au nom du monétaire Ursus¹³, notamment, montre un personnage tenant une crosse et une croix, qui n'est pas sans rappeler celui du remarquable *solidus* Prou 1944. Il s'agit vraisemblablement là d'une représentation de saint Martial, et donc de l'autorité épiscopale à Limoges¹⁴. Sur le *triens* de Chamberet, au nom du monétaire Leodulfus, la croix du revers est cantonnée des lettres EC (pour ECclesia ?)¹⁵. Quant aux exemplaires Prou 1947 et 1948, attribués à Limoges, ils portent les légendes ECLISIAL ou RACIO ECLI.

C'est ce dernier (Fig.2) qui se révèle le plus proche de notre découverte corrézienne.



Figure 2: tiers de sou d'or de Limoges. 1,38 g. P 1948 / B 2161. Ech. 1,5:1.

En effet, la légende RACIO ECLI présente sur le *triens* Prou 1948 est quasiment identique au RACIO CLIS figurant sur notre denier. Quant au nom du monétaire, lu sur le *triens* [...]OLENO par M. Prou et EDOLENO par A. de Belfort, il semble pouvoir, grâce à cette découverte, être finalement restitué en EBOLENO¹⁶.

⁷ Bais 133. Au droit, les lettres ER sont accostées des petites lettres ME, ce qui a amené J. Lafaurie à vouloir attribuer cette monnaie à l'évêque Ermenus (696-700). Voir Lafaurie 1975, 781.

⁸ Prou 828 = Belfort 1868/6341 = Plassac 77. Légendes [RAC]IO ECLI au droit et + ORON au revers.

⁹ Prou 822 = Belfort 6339 = Saint-Pierre-les-Etieux 54 ; Prou 823 = Belfort 3562. Sans doute le denier Prou 824 = Belfort 3563 = Cimiez 97 est-il à rapprocher de ce groupe. On retrouve ce type de la croix ancrée accostée de deux globules sur un denier attribué à Neuvic d'Ussel (Bais 139) et sur un tiers de sou d'or de Chamberet (Prou 1966). Voir également Lafaurie 1975, 781.

¹⁰ Depeyrot 2001, 134-135.

Voir Lafaurie 1969, 148-150 et Grierson & Blackburn 1991, 140-144.

De nouvelles variétés récemment apparues sur des sites d'identification et de vente en ligne sont en revanche absentes de ces trésors ; peut-être sont-elles plus tardives ? Elles présentent au revers un monogramme formé d'un grand N, tandis qu'au droit les lettres €R sont accostées de trois petites lettres R A F. Peut-être faut-il rapprocher de ce curieux type le denier Depeyrot 2001, 134, n° 1 ?

¹³ Un autre *triens* du monétaire Vrsus est connu pour Uzerche (Prou 2020), sans les lettres ER, mais avec une croix cantonnée des lettres E C ω A.

¹⁴ Lafaurie 1975, 779-780.

¹⁵ Il existe une variante avec la légende de droit CAMBARIS et une croix ancrée au revers (P 1966 / B 1863 & 6171).

¹⁶ E. Felder précise bien que seules deux lettres manquent au début du nom. Il propose cependant, par analogie avec le *triens* de Blond Prou 1960, de restituer [AG]OLENO... Felder 2003, 49, note 81.

Le nom d'un même monétaire, Ebolenus, se retrouverait ainsi sur des émissions d'or et d'argent de styles et de métrologie très semblables¹⁷. S'il s'agit bien du même personnage, au demeurant inconnu des sources écrites, celui-ci occupait alors dans la Cité de Limoges la charge de *monetarius* autour de 675, date de mise en place du nouveau système monétaire fondé sur le denier d'argent. Si le cas est rarissime, il n'est pas totalement inconnu de la numismatique mérovingienne. J. Lafaurie relève le cas du monétaire Siggoinus, responsable de plusieurs émissions de deniers pour l'Eglise de Rouen et dont le nom apparait également sur un tiers de sou d'or¹⁸. G. Depeyrot note quant à lui le même phénomène à Orléans, avec le monétaire Maurinus et à Châlons-sur-Saône avec le monétaire Abbon¹⁹.

Remarquable découverte, ce denier de l'Eglise de Limoges est un rare témoignage du passage rapide mais sans discontinuité de « l'âge de l'or » à « l'âge du denier » : dans les années 675-680, un même monétaire aurait réalisé pour l'Eglise de Limoges des émissions successives, d'abord en or puis en argent.

Belfort (de) A. (1892-95), Description générale des monnaies mérovingiennes, Paris, réimpression 1996.

Deloche M. (1863), Description des monnaies mérovingiennes du Limousin, Paris.

Depeyrot G. (2001), Le numéraire mérovingien. L'âge du denier, Moneta n°22, Wetteren.

Depeyrot G. (1998), Le numéraire mérovingien. L'âge de l'or. Les ateliers méridionaux, Moneta n°14, Wetteren.

Felder E. (2003), Die Personennamen auf den merowingischen Münzen der Bibliothèque nationale de France, Munich.

Lafaurie J. (1975), « Monnaies épiscopales de Limoges des VII^e et VIII^e s. », *BSFN*, *Actes des Journées numismatiques de Limoges*, juin 1975, 778-782.

Lafaurie J. (1969), « Monnaies d'argent mérovingiennes des VII^e et VIII^e siècles : les trésors de Saint-Pierre-les-Étieux (Cher), Plassac (Gironde) et Nohanent (Puy-de-Dôme) », *Revue numismatique*, 6e série - Tome 11, 98-219.

Grierson P. & Blackburn M. (1991), *Medieval European Coinage*. 1- The Early Middle Ages (5th-10th centuries), Cambridge. [MEC]

Morel-Fatio A. (1890), Catalogue raisonné de la collection de deniers mérovingiens des VII^e et VIII^e siècles de la trouvaille de Cimiez donnée au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, Paris.

Perrier J. (1991), « Monnaies mérovingiennes trouvées en Haute-Vienne : essai d'inventaire », Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin, 119, Limoges.

Prou M. (1892), Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque Nationale. Les monnaies mérovingiennes, Paris. Réimpression 2003.

Prou M. & Bougenot E. (1908), Catalogue des deniers Mérovingiens de la Trouvaille de Bais (Ille-et-Vilaine), Paris.

. .

¹⁷ Le poids assez élevé de ce denier, 1,31 g, est très proche de celui des tiers de sous. La monnaie est pourtant bien en argent et non en or très pâle, comme cela arrive fréquemment tout au long de la période (voir Grierson & Blackburn 1991 108-109)

¹⁸ Voir Lafaurie 1969, 120. Deniers Prou 264 à 267.

¹⁹ Maurinus à Orléans : Prou 625-631 et Depeyrot 2001, 90, n° 1. Abbon à Châlons-sur-Saône : Prou 202 et Belfort 1151. Voir Depeyrot 2001, 6.

UNE OBOLE DE PÉPIN II D'AQUITAINE FRAPPÉE À LIMOGES AVEC UNE DOUBLE LÉGENDE DE REVERS

Marc PARVÉRIE & Claude FRUGIER

Nous présentons ici un ensemble de trois monnaies carolingiennes découvertes en 2013 dans le sud de l'Indre. Il s'agit de deux deniers au temple au nom de Louis-le-Pieux et d'une remarquable obole de Pépin II d'Aquitaine pour Limoges frappée avec deux coins de revers¹.



Figure 1: denier au temple de Louis-le-Pieux, groupe N : Saint-Martin de Tours ? 1,53 g / 20 mm. Ech. 2:1.

Le premier denier (**Fig.1**), de très belle frappe et remarquablement conservé, présente toutes les caractéristiques du groupe N défini par S. Coupland. Ce groupe est en l'état attribué à Saint-Martin de Tours, en raison de la proximité stylistique avec les deniers au temple de Charles-le-Chauve frappés par cet atelier².

Au droit, la croix est moyenne (elle est souvent plus petite encore dans ce groupe) et il y a un espace marqué entre le cercle perlé intérieur et la légende marginale. Le lettrage est régulier, avec de petites lettres compactes.

Au revers, le temple est carré, compact, avec un toit à angle droit. La base du toit est plus large que le toit et la colonnade. L'empattement des lettres V et S est net.



Figure 2 : denier au temple de Louis-le-Pieux, groupe P : Paris ?? 1,78 g / 20 mm. Ech. 2:1.

Le deuxième denier (Fig.2), lui aussi de très belle frappe, appartient au groupe P^3 .

Le droit se caractérise par une croix large et un lettrage régulier. Au revers, le temple est large, avec un toit bas. Les colonnes avec des chapiteaux bien nets reposent sur une base large, avec la marche du bas plus grande que celle du dessus. Dans le temple, une longue croix latine remplit

¹ Merci à Simon Coupland pour sa relecture attentive et ses précieux conseils.

² Coupland 2013, 357-358.

³ Coupland 2013, 362-364.

tout l'espace. Le champ inférieur est ici vide. L'empattement de toutes les lettres est très marqué. Le S du droit est presque fermé, ressemblant à un 8. Le A du revers est barré.

Ces monnaies au temple ont été produites en abondance par de nombreux ateliers entre 822 et 840 et ont circulé largement jusqu'à la refrappe généralisée ordonnée par l'Edit de Pîtres en 864⁴. Le type a pu être copié par la suite, notamment à Saint-Maurice d'Agaune (Suisse), mais ces immobilisations se distinguent nettement par le style⁵.

La troisième monnaie (Fig.3), inédite, mérite une étude plus approfondie.

Il s'agit d'une obole de 16 mm pour une masse de 0,71 g, présentant au droit et au revers une croix entourée de la légende + LIMODICAS. Ce type est caractéristique des oboles de Pépin II d'Aquitaine pour Limoges⁶, sinon qu'au lieu du droit mentionnant le nom du roi + PIPINVS REX se trouve une deuxième fois une légende de revers.



Figure 3: obole de Pépin II d'Aquitaine frappée à Limoges. 0,71 g / 16 mm. Ech. 2,5:1.

Droit : + LIMODICAS avec un S couché (au lieu de + PIPINVS REX), croix.

Revers: + LIMODICAS, croix.

Le style et la calligraphie des deux faces sont sensiblement différents. D'un côté (à droite), les premières lettres sont assez espacées ce qui laisse peu d'espace pour le S final. De l'autre en revanche, les lettres beaucoup plus serrées laissent en fin de légende un espace plus grand, comblé par un grand S couché. On notera également le tracé peu assuré de certaines lettres de la première face, notamment le O et le D.

Il ne s'agit à notre connaissance que du septième, ou huitième, exemplaire de ce type d'obole. Etaient jusqu'alors connues celles de Paris (**Fig.4**)⁷, Berlin (**Fig.5**)⁸, de Fontenay-le-Comte⁹, de la VSO iNumis du 20/03/2009, n°401 (**Fig.6**), de The Bru Sale auction 6-143 du 9-12-2011 (**Fig.7**) et de la vente Münzen & Medaillen GmbH n° 40-836 du 2 juin 2014¹⁰ (**Fig.8**). Un

Tome XXII - février 2015

⁴ Coupland 2010, 301.

⁵ Coupland 1990, 35-36.

⁶ Gariel 191, 10 (Pl.XX); Prou 776; MG 613(Pl.XX); Depeyrot 506, type I2.

⁷ Exemplaire du Cabinet des Médailles Prou 776.

⁸ Exemplaire de la collection Gariel (Gariel XX,10) conservé au Münzkabinet der Staatliche Museen zu Berlin et illustré dans MG Pl.XX. 613.

⁹ Cette monnaie découverte en 1851 dans le lit de la Vendée (Fillon 1853, 124 ; Jeanne-Rose 1996, 251, n°63), a fait partie de la collection Benjamin Fillon dispersée à Drouot en 1892. Il n'en existe malheureusement aucune illustration.

Cette monnaie est d'abord apparue sur un site d'identification allemand :

http://www.emuenzen.de/forum/altdeutschland/77293-zuordnung-und-einschaetzung-muenze-pipin-ii-karolinger.html. Nous n'avons pas pu avoir d'informations sur son origine.

dernier exemplaire aurait été découvert avant 2010 dans le nord de l'Isère, mais nous n'avons pu obtenir ni illustration ni poids¹¹.



Figure 4: exemplaire du Cabinet des Médailles (Prou 776). 0,92 g. Ech. 2:1.



Figure 6: exemplaire de la VSO iNumis. 0,8 g. Ech. 2:1.



Figure 5: exemplaire du Münzkabinett de Berlin (MG 613). 0,78 g. Ech. 2:1.





Figure 7: exemplaire The Bru Sale. 0,74 g. Ech. 2:1.





Figure 8: exemplaire Münzen & Medaillen 40-834. 0,77 g. Ech. 2:1.

En revanche, c'est par erreur que G. Depeyrot indique un exemplaire « à Limoges » ¹². Il s'agit en fait de l'exemplaire Prou 776 du Cabinet des Médailles prêté pour une exposition temporaire dans le cadre des Journées numismatiques de Limoges organisées par la Société Française de Numismatique en 1975 ¹³.

La question de l'attribution et de la datation des monnaies portant la légende PIPPINUS REX a été traitée de manière très convaincante par Simon Coupland. Pour le spécialiste anglais, seuls les deniers au buste et au temple portant la légende AQVITANORVM¹⁴ peuvent être attribués à Pépin I^{er} d'Aquitaine (817-838), les autres doivent être considérés comme des émissions de son fils Pépin II (838-852), notamment celles de Limoges¹⁵.

La chronologie de ce règne nous est assez bien connue grâce aux sources carolingiennes. Nous savons en effet que Pépin II succède à son père comme roi d'Aquitaine en décembre 838. Son pouvoir est alors immédiatement contesté par Louis-le-Pieux, puis à partir de 840 par Charles-le-

٠

¹¹ Information S. Coupland.

¹² Depeyrot 1993, 165, note 481.

Mainjonet & alii 1975, 64, n°10. Il en est de même du denier de Pépin II Depeyrot 505 (Prou 775), des 2 deniers de Charlemagne Depeyrot 502 (Prou 773 et 774), d'un denier de Charles-le-Chauve Depeyrot 507 (Prou 776a) et d'un denier de Carloman Depeyrot 509 (Prou 777a). Le médailler du Musée des Beaux-Arts ne contient de fait aucune de ces monnaies. Tous nos remerciements à Alain-Charles Dionnet, attaché de conservation au Musée, qui nous permis de mener à bien cette vérification.

¹⁴ Prou 665; Depeyrot 176.

¹⁵ Coupland 1989, 197.

Chauve, qui dès cette date domine tout le nord de l'Aquitaine et maintient une garnison à Limoges. Le pouvoir de Pépin semble alors se cantonner au sud d'une ligne Angoulême-Limoges-Clermont¹⁶.

Charles finit cependant par reconnaître le pouvoir de Pépin sur l'Aquitaine par le Traité de Saint-Benoît-sur-Loire en juin 845¹⁷. L'atelier de Limoges n'a donc sans doute été actif qu'à partir de cette date et jusqu'en juin 848, quand Charles se fait couronner à Orléans roi des Francs et des Aquitains. Les frappes au nom de Pépin II se poursuivent alors probablement jusqu'en 849 à Toulouse et 852 à Bordeaux¹⁸.

Si les ateliers les plus actifs sous le règne de Pépin II sont Melle, Bourges et les ateliers méridionaux, Limoges fait partie, avec Cahors et Poitiers, des petits ateliers nouvellement (ré)-ouverts¹⁹, dont la production semble a priori faible et la diffusion probablement surtout régionale²⁰. Cet accroissement du nombre d'ateliers en Aquitaine, ainsi que la production plus importante d'oboles²¹ est pour Simon Coupland le signe d'une rupture dans la circulation monétaire et donc d'une nécessité de trouver des solutions pour subvenir aux besoins locaux en (petit) numéraire²². De fait, dans une Aquitaine imparfaitement contrôlée par le pouvoir royal, il semble que chaque atelier ait eu une certaine autonomie pour répondre aux besoins de l'économie locale.

L'atelier de Limoges, par exemple, frappe deux types d'oboles, sans qu'il soit possible de savoir comment s'articulent ces deux émissions. L'un, au type croix/croix décrit ci-dessus n'est frappé que par Limoges²³.

L'autre porte au revers le nom de l'atelier, + LIMO-DICAS, sur deux lignes comme à Cahors et à *Aquitania*, mais avec l'ajout d'une croisette au-dessus des deux lignes. Seuls deux exemplaires sont connus : l'un à Berlin (**Fig.9**)²⁴, l'autre provenant du trésor de Roermond²⁵.



Figure 9: exemplaire du Münzkabinett de Berlin (MG 611). 0,78 g. Ech. 2:1.

Tome XXII - février 2015

¹⁶ Coupland 1989, 200.

¹⁷ Coupland 1989, 202.

¹⁸ Grierson & Blackburn 1991, 219.

¹⁹ Cahors et Poitiers ne sont actifs que sous Pépin II. Pour Cahors, sont connus un denier au temple (Crinon et Chwartz 2010, 142-143) et des oboles à la légende sur 2 lignes CATV-RICIS ou CATV-RCIS (Depeyrot 229; MG 620). Poitiers frappe des deniers à la légende PECTAVO. Limoges, quant à elle, avait frappé au nom de Charlemagne (et de Louis, roi d'Aquitaine) avant 793/4, mais était restée inactive durant le règne de Louis-le-Pieux.

Dans le trésor de Brioux (79), 71 des 72 monnaies de Pépin II sont de Melle ; dans celui d'Auzeville (31), 67 sur 68 sont de Toulouse (Duplessy 1985, trésors n°26 et 59 ; Coupland 1989, 217-218).

²¹ De nombreuses oboles au revers AQUITANIA (ou EQUITANIORVM) sont frappées au nom de Pépin II vraisemblablement à Bordeaux (et peut-être à Bourges). Melle, Dax, Toulouse, Limoges et Cahors produisent également des oboles. Dans les années suivantes, Charles-le-Chauve frappe des oboles à Melle, Bourges, Toulouse, Narbonne et Arles. Depeyrot 1993, 22 et 42-45; Grierson & Blackburn 1991, 231-232.

Les habitants ont également recours à des espèces étrangères, notamment des dirhams d'al-Andalus ramenés au poids du denier (neuf exemplaires connus avec des masses comprises entre 1,36 et 1,95 g, dont un provenant d'une tombe) ou de l'obole (un exemplaire de 0,59 g). Parvérie 2014, 86-87.

Le type existe à Melle et Toulouse sous Louis-le-Pieux, puis à nouveau sous Charles-le-Chauve.

Il s'agit de l'exemplaire de la collection Fabre (Gariel XX, 11) conservé au Münzkabinet der Staatliche Museen zu Berlin et illustré dans MG Pl.XX, 611. Depeyrot 504, type B2.
 Van Gelder, n° 33.

Cette obole est traditionnellement attribuée à Pépin I^{er} roi d'Aquitaine (817-838), cependant sa présence dans le trésor de Roermond, daté des années 853-54²⁶, plaide bien en faveur d'une attribution à Pépin II.

Enfin, on connait pour Limoges un rarissime denier, également au type croix / croix, portant les légendes + HPIPINVS REX / + LIMOVIX. Les deux exemplaires connus sont issus d'une même paire de coins : celui du Cabinet des Médailles (**Fig.10**) ²⁷ et l'exemplaire Numismeo #1595 (**Fig.11**).



Figure 10: exemplaire du Cabinet des Médailles (Prou 775). 1,42 g. Ech. 1,5:1.



Figure 11: exemplaire Numismeo. $2,03 \text{ g}^{28}$. Ech. 1,5:1.

La production d'oboles est donc bien plus importante que celle de deniers : neuf à dix exemplaires nous sont connus pour les deux types d'oboles, contre deux (de mêmes coins) pour le denier. Pour l'obole au type croix/croix, si les exemplaires de Berlin et de Münzen & Medaillen semblent issus d'un même coin de droit, les revers sont, eux, tous différents²⁹ et présentent des variantes notables dans l'espacement et la facture des lettres, avec par exemple le S final, qui peut être normal, couché ou rétrograde.

Cette abondance des coins explique sans doute notre exemplaire fauté présentant deux légendes de revers. En effet, si en règle générale le droit est sur le coin dormant (qui assure une meilleure stabilité) et le revers sur le coin mobile, cette règle est loin d'être absolue, comme le montrent les coins de différentes époques qui ont été retrouvés. L'atelier de Limoges pouvait ainsi être pourvu de coins dormants et de coins mobiles ayant la même légende de revers autour de la croix. La frappe de cette obole résulterait alors d'une erreur de l'ouvrier chargé de la frappe, utilisant deux de ces coins non destinés à être appariés. Que l'erreur ait été détectée et la frappe conforme reprise rapidement ou non, cela signifie d'une part qu'il y avait suffisamment de coins différents dans l'atelier pour qu'une confusion soit possible, d'autre part que les monnaies fautées n'ont pas été retirées.

Une autre hypothèse serait une erreur du graveur, qui aurait réalisé un coin dormant avec un motif de revers, et non de droit. L'ouvrier l'aurait ensuite naturellement apparié avec un coin mobile portant un motif de revers. La tâche de l'un et de l'autre n'étant pas facilitée par la présence sur les deux coins du même motif central.

Quelle que soit l'hypothèse retenue, notre obole fautée semble indiquer à la fois une production importante mettant en œuvre de nombreux coins, une certaine précipitation qui a eu pour

²⁶ Ce trésor découvert sur les berges de la Meuse contenait 13 autres monnaies de Pépin II, ainsi que 231 monnaies du début du règne de Charles-le-Chauve (840-864, antérieures à l'Edit de Pîtres), mais aucune de Lothaire II (855-869) (Coupland 2011, 216, n° 117; Coupland 2012, 43-44).

²⁷ Gariel 191, Pl.XX, 9; Prou 775; MG 612; Depeyrot 505, type I1.

²⁸ Ce poids anormalement élevé a été confirmé par Numismeo.

Les exemplaires de Berlin et de Münzen & Medaillen ont des revers très proches, mais l'usure ne permet pas vraiment d'affirmer qu'ils sont issus d'un même coin. Il semble tout de même y avoir des différences dans la facture du M et du S, ainsi que dans l'espacement des lettres D I C A.

conséquence une qualité assez variable de la gravure et de la frappe, et une absence de contrôle des monnaies produites.

Pour autant, il n'y a pas de relâchement total du contrôle royal sur la frappe monétaire, comme l'ont montré les analyses du titre d'argent des monnaies de Pépin II réalisées par G. Sarah. Avec 80,8 % de métal fin en moyenne, ce titre est certes inférieur aux dernières émissions de Louis-le-Pieux (88,7 %), mais il est plus élevé que dans le reste de l'empire ; il est même supérieur à celui des deniers contemporains de Charles-le-Chauve (66,3 %)³⁰. A Limoges, en particulier, le titre des deniers et des oboles atteint 88 % d'argent³¹.

Les poids, bien que plutôt faibles, à Limoges comme dans les autres ateliers aquitains, sont assez réguliers, compris dans leur grande majorité entre 0,7 et 0,8 g³².

Si l'on croit les instructions de l'Edit de Pîtres, certes postérieur, le trésor royal remet à chaque atelier une quantité d'argent réputé pur (*de mero argento*), à charge pour le *monetarius* sous l'autorité du comte de le monnayer, sans en déprécier le titre et en respectant le poids légal du denier. Normalement, la quantité d'espèces produites et leur qualité sont ensuite contrôlées par l'autorité royale³³. Dans le cas présent, on peut douter que cette dernière phase ait eu lieu, ou si elle a bien eu lieu qu'elle ait été très tatillonne...

Qu'en est-il de la diffusion de ces monnaies ? Au vu des trésors contemporains déjà mentionnés³⁴, tout porte à croire qu'elle était essentiellement régionale. Cependant force est de constater que les trois provenances connues³⁵ des oboles de Limoges sont extérieures au territoire de la *civitas lemovicum*³⁶ : sud de l'Indre, Fontenay-le-Comte (85) et Roermond (Pay-Bas) (**Fig.12**).

Cette obole fautée de Pépin II apporte ainsi un nouvel éclairage sur l'activité de l'atelier de Limoges pendant les années 845-848. On y devine à la fois une production certainement assez abondante, où dominent largement les oboles, mais aussi une certaine urgence brouillonne et une diffusion un peu plus large qu'on ne pouvait l'imaginer.

La frappe s'arrête vraisemblablement en 848, pour ne reprendre au nom de Charles-le-Chauve que des années plus tard. Rien n'indique en effet que les deux types de deniers au monogramme carolin connus pour Limoges³⁷ aient été frappés avant 864³⁸.

³⁰ Sarah 2009, 334.

³¹ Sarah 2009, 367.

³² Malgré certains écarts notables, comme pour l'exemplaire Prou 776 qui pèse 0,92 g.

Edit de Pîtres, chapitre XIV (MGH, *Leges, Capitularia Regnum Francorum* II, 315-316). Voir Lafaurie 1980, 491 et suivantes.

³⁴ Voir note 20.

³⁵ Quatre si l'on compte l'exemplaire découvert en Isère.

Très peu de monnaies carolingiennes ont été découvertes en Limousin : en dehors du trésor de Sardent (Duplessy 1985, 121, n°334), on note un denier au buste de Louis-le-Pieux pour l'atelier de Melle (MEC Class 1, 758) et une obole de Pépin II au revers AQUITANIA provenant de Saint-Georges-la-Pouge (Dussot et Réveil 1987 ; monnaie M1, 0,75 g / 16 mm). Plus récemment, un ensemble de trois deniers de Charles-le-Chauve pour Melle a été découvert dans l'ouest de la Corrèze (Coupland 2014, trésor n°11).

³⁷ Gariel XXIII, 57 et L, 37; Prou 777a; MG 1421-1422; Depeyrot 507-508.

³⁸ Voir Coupland 1991, 125-127. Seul le trésor de Cuerdale, datant du début du x^e siècle, en a livré 4 exemplaires (Coupland 2011, n° 218; Depeyrot 1993, 165).

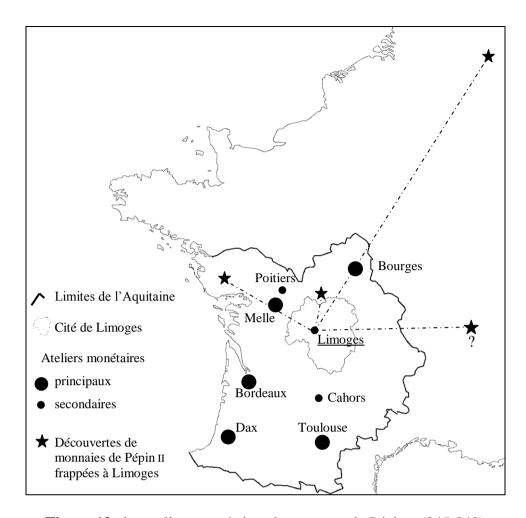


Figure 12 : les ateliers monétaires du royaume de Pépin II (845-848)

La découverte dans le sud de l'Indre de cette monnaie associée à deux deniers de Louis-le-Pieux nous donne également une idée de la circulation monétaire dans le nord de l'Aquitaine au milieu du IX^e siècle. Il s'agit d'une petite somme qui correspond probablement au contenu d'une bourse perdue par un particulier dans les années 845-850. Elle associe des monnaies de deux règnes différents³⁹ et de provenances différentes : Tours, Paris (?) et Limoges. On constate ainsi encore, dans ces années 840-850, un certain brassage de monnaies en circulation malgré la fragmentation manifeste de l'empire⁴⁰.

Mainjonet M., Giard J.-B., Lafaurie J. et Dumas F. (1975), Monnaies Gauloises, Romaines, Mérovingiennes, Féodales et Royales de l'atelier de Limoges. Catalogue édité à l'occasion des journées de la Société Française de Numismatique, Limoges, 7-8 juin 1975. Limoges.

Voir Coupland 2012, 32-34.

Les deniers au temple de Louis le Pieux forment encore de fait la majorité des espèces en circulation pendant les années 840-864 : les 28 trésors étudiés pour cette période en contiennent 52 % contre 48 % pour les espèces postérieures à 840 (Coupland 2010, 301).

Coupland S. (2014), « A supplement to the Checklist of Carolingian coin hoards », *Numismatic Chronicle*, 174, Coin hoards 2014, Londres.

Coupland S. (2013), « Four Christiana Religio Hoards of Louis The Pious (814-840) », *The Numismatic Chronicle*, 173, Coin Hoards 2013, Londres, 349-369.

Coupland S. (2012), « The Roermond Hoard Reconsidered », *Medieval and Modern Matters* – 2 (2011), Turnhout, 25-50.

Coupland S. (2011), « A Checklist of Carolingian Coin Hoards (751-987) », *The Numismatic Chronicle*, 171, Londres, 203-256.

Coupland S. (2010), « Carolingian Single Finds and the Economy of the Early Ninth Century », *The Numismatic Chronicle*, 170, Londres, 287-319.

Coupland S. (1991), « The Early Coinage of Charles the Bald, (840-864) », *The Numismatic Chronicle*, 151, Londres, 121-158. Réédition dans Coupland S. (2007), *Carolingian coinage and the Vikings. Studies on power and trade in the 9th century*, Londres.

Coupland S. (1990), « Money and Coinage under Louis the Pious », *Francia 17/1*, Sigmaringen, 23-54. Réédition dans Coupland S. (2007), *Carolingian coinage and the Vikings. Studies on power and trade in the 9th century*, Londres.

Coupland S. (1989), « The coinages of Pippin I and II of Aquitaine », *Revue Numismatique*, Tome 31, Paris, 194-222. Réédition dans Coupland S. (2007), *Carolingian coinage and the Vikings*. *Studies on power and trade in the 9th century*, Londres.

Crinon P. & Chwartz B. (2010), « Deux exemples de soulèvements aquitains illustrés par des monnaies inédites, l'une de Marseille, l'autre de Cahors », *Bulletin de la Société Française de Numismatique, Journées Numismatiques de Montauban 4-6 juin 2010*, 138-143.

Depeyrot G. (1993), Le numéraire carolingien, Paris.

Duplessy J. (1985), Les trésors monétaires médiévaux et modernes découverts en France, Tome I 751-1223, Paris.

Dussot D. & P. Réveil (1987), « Note sur quelques monnaies découvertes dans l'église de Saint-Georges-la-Pouge », *Mémoire de la Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse*, tome 43, 43-46.

Fillon B. (1853), Lettres à M. Dugast-Matifeux sur quelques monnaies françaises inédites, Paris. Grierson P. & M. Blackburn (1991), Medieval European Coinage. 1- The Early Middle Ages (5th-10th centuries), Cambridge.

Jeanne-Rose O. (1996), « Trouvailles isolées de monnaies carolingiennes en Poitou : inventaire provisoire », *Revue Numismatique*, 151, 241-283.

Lafaurie J. (1980), « La surveillance des ateliers monétaires au IX^e siècle », in *Histoire comparée de l'administration (IVe–XVIIIe siècles). Actes du XIVe colloque historique franco-allemand de l'Institut Historique Allemand de Paris*, Beihefte der Francia, 9, München/Zürich, 486-496.

Morrison K. F. & Grunthal H. (1967), *Carolingian Coinage*, Notes and Monographs n°158, New York.

Parvérie M. (2014), « Corpus des monnaies arabo-musulmanes des VIII^e et IX^e siècles découvertes dans le sud de la France », *Revue numismatique OMNI Special issue 1, Las monedas hispano-musulmanas*, mai 2014, 79-100.

Prou M. (1896), Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale : les monnaies carolingiennes, Paris.

Sarah G. (2009), Caractérisation de la composition et de la structure des alliages argent-cuivre par ICP-MS avec prélèvement par ablation laser. Application au monnayage carolingien, Thèse de doctorat, Université d'Orléans.

Van Gelder H. E. (1985), « De Karolingische mundvondst Roermond », *Jaarboek voor Munt- en Penningkunde* 72.

UN DENIER « AU G » DE GUY VII VICOMTE DE LIMOGES RETROUVÉ Claude FRUGIER

Petit rappel historique

Le mariage entre Marie, fille de Guy VI, vicomte de Limoges, et Arthur de Bretagne en 1275 avait fait entrer la vicomté de Limoges dans la famille des ducs de Bretagne. En 1314, Jean III devenu duc de Bretagne cède la vicomté à son frère Guy qui devient vicomte de Limoges sous le nom de Guy VII. Isabelle de Castille, seconde femme de Jean III, revendique à son tour la vicomté en s'appuyant sur les clauses de leur contrat de mariage. En 1317, l'arbitrage du roi accorde les parties : la vicomté revient à Isabelle et Guy reçoit le comté de Penthièvre et quelques châtellenies bretonnes en dédommagement.

La monnaie, que nous vous présentons ici, est venue récemment à notre connaissance. Elle a été trouvée fortuitement dans l'ouest de la Corrèze à la limite du département de la Dordogne. Il s'agit d'un denier de Guy VII, vicomte de Limoges (1314-1317).

En voici la photo (Fig.1) et la description :





Figure 1: denier au G. Ech. 1,5:1.

Détail du G

Figure 2 : dessin de Benjamin Fillon. Ech. 1.5:1.

Droit : + (G)VID' VICECO(M), croix pattée cantonné d'un \mathfrak{G} au $2^{\mathfrak{e}}$ canton. Revers : + (LEMO)VICENSIS, champ écartelé de Bretagne et de Dreux¹.

Poids: 0,93 g.

Référence: Dhénin E3; Duplessy 867; Caron, 193, pl.VIII, 18; P.A. -.

Ce denier se distingue par la présence d'un G en cantonnement de la croix au droit. La titulature et les armes ne laissent place à aucun doute pour l'attribution de cette monnaie au vicomte de Limoges Guy VII. Absent des grandes collections publiques et privées, ce type n'était connu que par un dessin de Benjamin Fillon (Fig.2) publié dans le Caron², qui mentionne un exemplaire dans la collection Chauffier³ à Vannes. Contrairement à la description généralement faite dans les ouvrages numismatique GUIDO est abrégé GUID'; il en est de même pour le denier suivant.

M. Dhénin considère ces armes parfaitement régulières, l'écartelure étant une brisure couramment utilisée par les

Caron 1882, 119 n°193, pl.VIII, 18.

L. Chauffier a publié deux des trésors contenant des deniers de Guy. Celui de Saint-Jean-de-Brévelay (Morbihan) découvert en 1856 (enfouissement 1314-1317) où figure un denier de Jean III et deux variétés de deniers de Guy VII (Duplessy 1985, trésor n° 328). Son père classa et recueillit la plus grande partie des 409 monnaies qu'il renfermait (RN. 1867 p. 135). Il est fort possible que le denier de Guy présent dans sa collection provienne de cette trouvaille. Le second, à Vannes (Morbihan) en 1876, (enfouissement 1315-1317) contenait également deux variétés de deniers (Duplessy 1985, trésor n° 404).

Il existe deux autres types de deniers répertoriés pour Guy VII, mais un seul est connu avec certitude (Fig.3). En voici la description :

Droit : + GVID' VICECOM, croix pattée cantonnée d'un châtel ou trident au 2^e canton⁴.

Revers: + LEMOVICENCIS, armes couvrant tout le champ, échiqueté de Dreux brisé d'un franc quartier aux trois mouchetures d'hermine.

Référence: Dhénin E2; Duplessy 866; P.A. 2312 pl. LI,3; Bellat T11.



Figure 3: denier 2, Poey d'Avant pl. LI,3. Ech. 1:1.

Un exemplaire figure dans les collections du Cabinet des Médailles⁵, un autre dans celles du musée Dobrée⁶ et un dernier dans la collection J. Perrais⁷. Deux deniers de ce type se trouvaient dans le trésor de Riec-sur-Belon (Finistère)⁸. A noter que c'est la seule monnaie des vicomtes qui porte les armes du duc de Bretagne, d'autant plus remarquable que Guy ne peut prétendre en faire usage.

C'est par erreur que Typhaine Bellat indique à «Limoges » un autre exemplaire9 qu'elle considère comme une variété à cause d'un cantonnement de la croix qui serait différent. Il s'agit en fait de l'exemplaire du Cabinet des Médailles 10 prêté pour l'exposition temporaire dans le cadre des Journées numismatiques de Limoges organisées par la Société Française de Numismatique en 1975^{11} .

Le dernier type cité dans la bibliographie n'a jamais existé. En voici la description faite à partir d'un dessin figurant dans un document du XIV^e siècle 12.

Droit : + GVIDO VICECOMES, croix pattée cantonnée d'une moucheture d'hermine au 2^e.

Revers: + LEMOVICENCIS, armes couvrant tout le champ, Bretagne au 1er, Dreux au 2e et 4e, Bourgogne au 3^e.

Référence: Dhénin E1; P.A. 2313 pl. LI, 4; Bellat T11.

Depuis, un dessin de ce supposé denier a été publié, très souvent modifié, par de nombreux auteurs. Nous citerons André Thevet dans sa « Cosmographie universelle » ¹³ parue en 1575 (**Fig.4**).

Voir note 5.

⁴ Difficile d'interpréter ce signe, identique à celui présent sur les monnaies anonymes de Guingamp et d'Arthur à

BnF, féodales 1837a et Bellat 2012, 89, B12 (sous ces 2 références il s'agit du même exemplaire).

⁶ Bellat 2012, 59, Musée Dobrée, N-3471, collection Paul Soullard, provenant de la vente Caron.

⁷ Bellat 2012, 98, Collection J. Perrais, P5.

⁸ Duplessy 1985, trésor n° 294. Enfoui entre avril 1340 et novembre 1341 (611 monnaies), il contenait également un denier d'Isabelle de Castille (1317-1328) et 21 de Jean III (1317-1341).

Bellat, 2012, 45-46, tableau 4, T12, L26 (L + n° de monnaie = monnaies du musée de Limoges).

¹¹ Mainjonet & alii 1975, 66, n°26. Excepté les monnaies romaines, des vicomtes au type d'Eudes et de l'abbaye de Saint-Martial, tous les exemplaires de l'exposition furent prêtés par le Cabinet des médailles. Le médailler du musée des Beaux-Arts de Limoges ne contient de fait aucune de ces monnaies.

¹² Archives nationales, sous-série Z1b 54 fol.8. Ordonnances et règlements relatifs aux monnaies des barons et prélats, 1315. Les dessins des monnaies sont peu fidèles par rapport à celles que nous connaissons et il n'est pas certain qu'ils datent de la rédaction du document mais « ajoutés » au XVII^e siècle, peut-être d'après le manuscrit de P. Lautier « Recueil concernant les monnaies » (BnF, ms 5524).

J.-B. Hautin « Figures des monnoyes de France - 1619 », Louis Blancard¹⁴ (Fig. 5), T. Duby¹⁵ et Faustin Poey d'Avant¹⁶ (**Fig. 6**). Plus récemment, Michel Dhénin¹⁷ a émis des doutes sérieux sur la réalité de cette monnaie, quant à Jean Duplessy¹⁸, il ne la mentionne même pas.







Figure 4 : André Thevet

Figure 5 : Louis Blancard

Figure 6: F. Poey d'Avant

Par l'ordonnance de 1315¹⁹ nous connaissons les conditions d'émissions de ces deniers. Titre: 3d. 16 gr argent-le-roi (0.292); taille: 19 s. 6 d. (234 d. au marc de Paris - 1.045 g); valeur par rapport à la monnaie royale : 13 d. pour 12 d. t.

Cette brève étude montre à l'évidence que seulement deux types de deniers furent frappés. Les monnaies de Guy VII figurent parmi les plus rares des vicomtes de Limoges émises durant la domination bretonne.

Bellat T. (2012), « Les monnaies des vicomtes de Limoges durant la domination bretonne (1275-1360) », Association Numismatique Armoricaine.

Blancard L. (1883), Les monnaies des barons et prélats de France d'après l'ordonnance de 1315. Marseille.

Caron E. (1882), Monnaies féodales Françaises, Paris.

Dhénin M. (1977), « Les monnaies des Vicomtes de Limoges (XIII^e-XIV^e siècles) », Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin, tome CIV, p. 91-104

Duby T. (1790), Traité des monnaies des barons, tome II, Paris.

Dieudonné A. (1932), L'Ordonnance ou règlement de 1315 sur le monnayage des barons,

Bibliothèque de l'École des Chartes, vol. 93, 1932, 5-54.

Duplessy J. (2004), Les monnaies françaises féodales, tome I, Paris.

Duplessy J. (1995), Les trésors monétaires médiévaux et modernes découverts en France, Tome II 1223-1385, Paris.

Mainjonet M., Giard J.-B., Lafaurie J. et Dumas F. (1975), Monnaies Gauloises, Romaines, Mérovingiennes, Féodales et Royales de l'atelier de Limoges. Catalogue édité à l'occasion des journées de la Société Française de Numismatique, Limoges, 7-8 juin 1975. Limoges.

Poey d'Avant F. (1858), Monnaies féodales de France, 1er volume, Paris.

Selon Etienne Cartier, J.-B. Hautin, C. Gros de Boze, Du Cange et T. Duby « sont allés chercher quelques empreintes fautives et des pièces qui, peut-être, non jamais existé » dans la Cosmographie de Thevet. RN 1841, p. 30. Blancard 1883, Pl. II, 15.

¹⁵ Duby 1790, 11-12 pl. LXXI, I. qui cite un manuscrit de Saint-Victor, et Du Cange.

Poey d'Avant 1858, 2313, Pl. LI, 4.

Dhénin 1977, 96-97 E1.

Duplessy 2004.

Dieudonné, 1932, 5-54.

MONNAIES FRAPPEES EN 1715 AU NOM DE LOUIS XIV A LIMOGES

Jacques VIGOUROUX

Quand, le 1^{er} septembre 1715, après un règne de plus de 72 ans, Louis XIV meurt, le type monétaire est celui dit au soleil pour les pièces en or et aux 3 couronnes pour celles en argent. A l'avènement de Louis XV, on continue de frapper, dans six ateliers monétaires seulement, à savoir Paris, La Rochelle, Bordeaux, Nantes, Lille et Rennes, à ce type en changeant seulement le portrait et le nom du roi. Il aurait été possible cependant que notre atelier soit le septième de la liste car dès le 2 décembre les poinçons de tête pour les louis d'or et le 22 en suivant ceux du quart d'écu ainsi que la matrice de l'écu sont envoyés à Limoges¹. Le TGV n'étant pas encore en service pour le transport des poinçons et matrices, Limoges ne frappera donc pas de monnaies aux 3 couronnes pour Louis XV.

Cette année-là, seulement quatre valeurs ont été frappées dans notre Monnaie. Pour l'or, nous avons les louis et demi-louis, pour l'argent, les quart et dixième d'écu. Vous trouverez les caractéristiques de ces monnaies dans les ouvrages de références². Les fabrications se sont déroulées de la manière suivante³.

Louis d'or au soleil⁴

Quatre délivrances ont été effectuées :

- la première le 4 mai, constituée de 649 louis ayant cours pour 15 lt.
- la seconde le 20 septembre, constituée de 289 louis ayant cours pour 14 lt.
- la troisième le 19 octobre, constituée de 229 louis ayant cours pour 14 lt.
- la quatrième le 21 novembre, constituée de 380 louis ayant cours pour 14 lt.

Frappe totale: 1 547 louis.

Demi-louis d'or au soleil⁵

Une délivrance a été effectuée le 13 février, constituée de 1 430 demi-louis.

Quart d'écu aux 3 couronnes⁶

Trois délivrances ont été effectuées.

- la première le 12 avril, constituée de 8 432 quarts d'écu de 18s 9d.
- la seconde le 19 octobre, constituée de 12 540 quarts d'écu de 17s 6d.
- la troisième le 21 novembre, constituée de 11 496 quarts d'écu de 17s 6d.

Frappe totale: 32 468 quarts d'écu.

Dixième d'écu aux 3 couronnes⁷

Huit délivrances ont été effectuées.

- la première le 29 janvier, constituée de 32 690 dixièmes d'écu de 8s.
- la seconde le 28 février, constituée de 29 830 dixièmes d'écu de 7s 9d.
- la troisième le 21 mars, constituée de 29 620 dixièmes d'écu de 7s 9d.
- la quatrième le 14 mai, constituée de 36 320 dixièmes d'écu de 7s 6d.

¹ Archives nationales, Z1b 349, Envoi des poinçons et matrices.

² Monnaies Royales Françaises (1610-1792). Edition Victor Gadoury. Monaco 2012. Répertoire Général des Monnaies de Louis XIII à Louis XVI (1610-1792). Edition Frédéric Droulers. Slovénie 2012.

³ Archives nationales, Z1b 883, États de fabrication, délivrances des boîtes.

⁴ Droulers n° 352; Gadoury n° 256.

⁵ Droulers n° 357; Gadoury n° 243.

⁶ Droulers n° 629; Gadoury n° 165.

⁷ Droulers n° 642; Gadoury n° 125.

- la cinquième le 14 juin, constituée de 29 140 dixièmes d'écu de 7s 3d.
- la sixième le 21 août, constituée de 34 090 dixièmes d'écu de 7s 3d.
- la septième le 20 septembre, constituée de 27 820 dixièmes d'écu de 7s.
- la huitième le 8 octobre, constituée de 33 150 dixièmes d'écu de 7s.

Frappe totale: 252 660 dixièmes d'écu.

La boîte, close le 31 décembre 1715, est ouverte le 10 février 1716, les officiers de la Monnaie de Limoges étant absents lors de cette opération. Voici le contenu de la boîte.

- 4 louis d'or et demi se décomposant ainsi : 1 louis de 15 lt, 3 de 14 lt et 1 demi-louis de 7 lt 15s.
- 3 quarts d'écu se décomposant ainsi : 1 quart d'écu de 18s et 2 quarts d'écu de 17s 6d.
- 8 dixièmes d'écu se décomposant ainsi : 1 dixième de 8s, 2 de 7s 9d, 1 de 7s 6d, 2 de 7s 3d et 2 de 7s.

Toutes ces monnaies sont trouvées faibles de poids et échars de loi.

Le directeur de l'atelier est Pierre David de la Vergne qui a pour différent une harpe (**Fig. 1**), le graveur François Ponroy a, quant à lui, pour différent une croix (**Fig. 2**)⁸. Il est à remarquer que la croix de Ponroy est présente sur les deux faces. Les autres officiers de la Monnaie sont : contrôleur contre-garde, Joseph Durand ; juges-gardes, Pierre Senemaud et Jean Jacques de Douhet.

A ce jour, aucune monnaie d'or millésimée 1715 et portant la lettre d'atelier I n'a été retrouvée. En ce qui concerne les espèces d'argent, nous connaissons les deux valeurs (**Fig. 3 et 4**). On peut penser qu'une très grande partie de la production de cette année a été utilisée pour l'émission en réformation des espèces au type vertugadin de Louis XV, ce qui expliquerait la rareté de ces monnaies



Figure 1 : une harpe



Figure 2 : une croix



Figure 3 : Dixième d'écu. Ech. 2:1





⁸ Arbez F. & Vigouroux J. (2010), « Les différents à la Monnaie de Limoges de 1610 à 1715 », *Cahiers numismatiques*, n°184, juin 2010.

ETAT DES LIEUX DE LA MONNAIE DE LIMOGES EN 1707

Jacques VIGOUROUX

En 1707, la Cour des monnaies décide qu'un état des lieux de tous les ateliers monétaires du royaume sera effectué. Pour la Monnaie de Limoges, c'est Monsieur Rouillé de Fontaine, intendant de la généralité du Limousin, qui en est chargé. Voici la teneur du compte rendu qu'il en fit¹.

État des moulin, balanciers et autres ustensiles trouvez dans la Monoye de Limoges le 9 septembre 1707, avec une estimation du travail de cette Monoye.

Moulin.

Un grand moulin avec un laminoir à dégrossir les lames et un autre pour les assister.

Balanciers.

Quatre presses montées sur leurs blocs, dont deux grandes et deux petites garnies chacune de deux balanciers, à la réserve d'une des [sic] médiocres qui n'a qu'un balancier et deux boulets. Les trois autres ont leurs garnitures doublées et le tout est en bon état.

Autres ustensiles.

Trois corps de coupoirs garnis de tous leurs ustensiles.

Plus 3 coupoirs d'écus, 2 de demis écus, 2 de doubles louis d'or et 4 de liards et de sols.

Estimation du travail par jour.

Il y a de bons ouvriers dans cette Monoye dont un seul a monoyé en un jour à un seul balancier jusqu'à 15 mil écus.

Et ils travailleront à proportion des fonderies du moulin et des ajusteurs.

L'hôtel de la Monoye est grand et spacieux. Il a toutes les commodités nécessaires pour le travail, le tout en bon état.

Il y a même une fontaine au milieu de la cour qui est commode pour le travail.

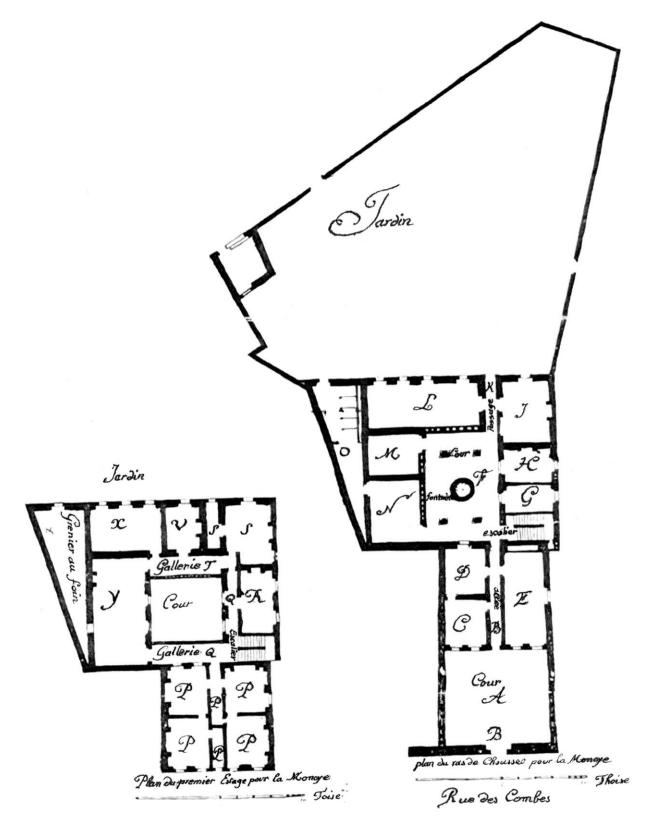
Avis de Monsieur Rouillé de Fontaine.

Les ouvriers de cette Monoye sont très habiles et diligens et on peut compter que pourvu que les matières ne manquent pas, ils fabriqueront autant d'espèces qu'il seroit possible d'en fabriquer ailleurs.

Il n'y a rien de surprenant à ce que l'atelier soit trouvé en excellent état, celui-ci n'étant dans ces bâtiments que depuis douze ou treize ans. L'ancienne Monnaie, vétuste et peu pratique, avait été vendue aux Prieuré et religieuses du couvent de Sainte-Ursule de Limoges par le corps des ouvriers et monnayeurs de la Monnaie de Limoges qui en était propriétaire. Le contrat de vente est du 9 mars 1689 mais un arrêt du Conseil d'Etat du 20 mai², empêche les nouveaux propriétaires de jouir de leur acquisition. En raison du travail de conversion et de réformation, en exécution de l'édit du mois de décembre 1689, la Monnaie de Limoges est rouverte et la frappe de monnaies commence dès le mois de mars 1690. Les locaux sont, de ce fait, devenus indispensables. Le Prieuré et les religieuses de Sainte-Ursule devront attendre fin 1694, début 1695 pour en prendre possession. En effet, c'est vers cette date que les travaux nécessaires pour l'aménagement de la nouvelle Monnaie, qui se situe

Archives nationales, cote G⁷ 1468.

désormais dans l'ancien hôpital Saint-Martial³, sont achevés. Jusqu'à sa fermeture en 1837, la Monnaie restera en ces lieux.



Plan de l'Hôtel de la Monnaie de Limoges établi en 1702

.

³ Archives nationales, cote E 629/A.

B: passage C: change D: maîtrise E: fonderie de l'argent G: endroit pour les machines H: fonderie de l'or D: blanchiment H: passage L: monnayage M: forge C: dessous du moulin C: écurie C: six pièces constituant les appartements du Maître ou Directeur C: galerie C: essaierie (local de l'essayeur) C: chambres des délivrances (deux pièces) C: galerie C: chambre du graveur C: appartements des ajusteurs C: dessus pour le moulin et le revenir des lames (laminoirs et coupoirs) C: greniers au-dessus des écuries

Au moment où la rédaction de cet état des lieux a été effectuée, la Monnaie de Limoges est en chômage depuis 1705. Elle ne reprendra le travail qu'en 1709 pour la frappe des espèces au type dit « aux trois couronnes ». Il est quand même surprenant que la Cour des monnaies ait demandé ces informations car, déjà en 1702, elle avait requis un plan de chaque atelier monétaire en fonction.

L'atelier monétaire de Limoges en trompe-l'œil sur la place de la Motte

Situé place de la Motte, ce trompe-l'œil fait partie d'une fresque monumentale réalisée dans le milieu des années 90 par des artistes lyonnais. Ce mur est un hommage à l'histoire du quartier et de la ville de Limoges.

La porte d'entrée de l'atelier monétaire est surmontée de deux médaillons représentant, pour celui de gauche saint Eloi, et pour celui de droite un barbarin frappé par l'abbaye Saint Martial. A l'intérieur deux monnayeurs s'affairent dans leur travail de frappe.



LE MYSTERE DE L'ECU DE VARENNES (SUITE)

Christophe PAWLOWSKI

Dans notre précédent numéro¹, j'avais tenté d'élucider l'énigme qui consistait à savoir si Louis XVI, lors de sa fuite à Varennes en juin 1791, avait été reconnu grâce (ou à cause - tout dépend de quel côté l'on penche -) à un écu de 6 livres en argent.

Au cours de l'été dernier, au hasard d'une de mes lectures², je suis tombé sur un article fort intéressant retraçant le rocambolesque périple du roi et de sa famille de Paris jusqu'au lieu de son arrestation.

On y lit de manière très détaillée les événements qui se sont succédés au cours de ces heures capitales pour la destinée de la monarchie et du pays.

L'article rédigé chronologiquement est illustré de quelques photos (en noir et blanc) et de « gravures du temps » montrant les lieux où sont censées s'être déroulées les différentes étapes de cet épisode de la Révolution.

En marge du récit, mon attention a été attirée par une singulière illustration (**Fig.1**) : l'on y découvre une scène peu ordinaire ; en l'occurrence le roi Louis XVI attablé dans une auberge à Sainte-Menehould en train de déguster une spécialité locale (pour la petite histoire : des pieds de cochon !), avec en face de lui, debout, le maître de poste Drouet le reconnaissant formellement en lui tendant un... assignat !

Voici donc un sérieux commencement de preuve par l'image qui pourrait mettre à mal la légende du fameux écu.

AUPULATO

Figure 1 : gravure d'époque représentant le maître de poste confrontant le roi à un assignat.

Le Roi Mangeant des Preds A. La Sainte Menogood fe Maitrede poste Con fronte un assignat Et Reconnact

J'avais précédemment expliqué les différences de portrait entre écus et assignats et avais mis en évidence que les écus royaux de 6 livres au moins jusqu'en 1791 inclus ne montraient pas un visage très ressemblant de Louis XVI, contrairement aux assignats plus récents (**Fig.2**) et aux écus constitutionnels postérieurs (mais non encore en circulation en juin 1791).

Heureux de cette découverte, je vous livre donc ici la preuve illustrée de ce qu'il me semblait déjà être la vérité à l'époque où je me suis penché sur la question : Louis XVI a été démasqué grâce à un « billet de banque » !



Figure 2 : assignat de cinquante livres de 1790 avec le portrait de Louis XVI roi des François

² *Historia*, n°235, juin 1966.

¹ Bulletin de la Société Numismatique du Limousin, tome XXI, février 2014, p. 27-29.

UNE PIECE DE 2 SOLS AUX BALANCES « PORTE-BONHEUR » Christophe PAWLOWSKI

Passionné d'histoire en général, et de l'époque révolutionnaire en particulier, j'ai acheté, il y a quelques mois, une pièce de 2 sols dite aux balances frappée en 1793 à Strasbourg (BB) sous la Convention¹

J'ai fait cette acquisition sur le site du « Bon Coin » bien connu de tous les internautes, auprès d'un sympathique habitant du Nord-est de la France avec qui j'ai échangé quelques informations sur cette monnaie.

Pour la petite histoire, ce dernier m'a raconté avoir trouvé celle-ci par hasard il y a plus de 30 ans sur une plage de la Meuse, au lieu-dit du « Bain des soldats », commune de Saint-Mihiel.

Saint-Mihiel, chef-lieu de canton du département de la Meuse, était une ville de garnison, et il y a fort à parier qu'un soldat de l'ancien temps a dû perdre cette pièce de 2 sous (à l'époque 10 centimes) sur la grève en allant se baigner avec ses camarades.

Etait-ce une partie de la solde qui aurait pu lui servir à « cantiner » ? Ou bien un portebonheur transmis de génération en génération ? L'anecdote, qui n'est que pure conjecture, est pour le moins amusante.

Je vous livre ici une photo de cette monnaie assez bien conservée dans l'ensemble (compte tenu de son séjour prolongé à proximité d'une rivière) avec ses principales caractéristiques (**Fig.1**):

- Métal : cuivre rouge sur flanc mince, tranche brute (sans inscription), usure homogène.

- Diamètre : 33,5 à 34 mm.

- Poids observé: 18,70 g.



Figure 1: 2 sols 'aux balances' frappée en 1793 à Strasbourg (BB). Ech.1,5:1.

.

¹ Gadoury 2013 n°31-5.

LES MEDAILLES COMMEMORANT LES VISITES DE LA MONNAIE DE LIMOGES PAR LE DUC ET LA DUCHESSE D'ANGOULÊME.

Jacques VIGOUROUX

Les médailles de visite de la Monnaie de Limoges par le duc et la duchesse d'Angoulême sont apparemment bien connues¹. La découverte d'exemplaires inédits permet de revenir sur ce sujet.

Le 6 avril 1814, Napoléon abdique et le comte de Provence devient roi de France sous le nom de Louis XVIII. Son neveu, Louis Antoine de Bourbon, duc d'Angoulême, fils du comte d'Artois (ce dernier sera roi de France sous le nom de Charles X de 1824 à 1830), parcourt la France afin de montrer que la royauté est toujours présente en France. Son périple devant l'amener à Limoges, il est décidé par le directeur de la Monnaie et le commissaire royal de frapper une médaille.

Les trois séries de médailles connues sont les suivantes :

- la première pour la visite du 29 juillet 1814 dont voici la description : le droit représente trois fleurs de lis dans un cercle avec pour légende circulaire les mots *AMORIS PIGNUS* (GAGE D'AMOUR), bordure et grènetis ; le revers, sous une fleur de lis, *S.A.R. / M.^{GR} LE DUC / D'ANGOULÊME VISITE / LA MONNAIE DE / LIMOGES.*, en exergue, *29.JUILLET.1814*. Cette médaille, au module de 32 mm, d'un poids théorique de 20 g et à tranche lisse, est frappée soit en argent, soit en bronze, Mazard n° 798 (AR) et 798a (Br)². Nous ignorons en quelle quantité. Le Duc d'Angoulême ayant modifié son itinéraire au dernier moment pour se rendre à Bordeaux, cette médaille n'a pas été utilisée. Dans sa communication sur les médailles et jetons de la Haute-Vienne, Henri Hugon précise, d'après les *Annales de la Haute-Vienne* de l'époque, que cette médaille fut gravée par David Lavallée sur le dessin du métallurgiste Bonnin³.
- la seconde pour la visite effectuée le 3 août 1814 (**Fig.1**). Si elle est identique à la précédente pour les module, poids et métaux, Mazard n° 799 (AR) et 799a (Br), que son droit est le même, son revers diffère totalement. On peut y lire, écrit sur quatre lignes : *HOMMAGE / A.S.A.R. / M.GR LE DUC / D'ANGOULÊME* et en légende circulaire *MONNAIE DE LIMOGES. AOÛT 1814.*, le tout dans un cercle de grènetis.



Figure 1: Mazard n° 799a

La troisième célèbre la visite faite par le duc d'Angoulême à la Monnaie, accompagné de la duchesse, le 11 mars 1815. Cette médaille, au module de 33 mm, d'un poids de 20 g, a également été frappée en argent, Mazard n° 800 (**Fig.2**), et en bronze, Mazard n° 800a. Sa tranche est lisse. Au droit est inscrit en légende circulaire *REGN. DILECTISSIMO PRINCIPE LVDOVICO XVIII*.

¹ Vigouroux J. (2000), « Les visites de la Monnaie de Limoges par le duc et la duchesse d'Angoulême », *Bulletin de la Société Numismatique du Limousin*, tome VIII.

² Mazard J. (1965), *Histoire monétaire et numismatique contemporaine*, tome I, 1790-1848.

³ Hugon H. (1934), « Médailles et jetons de la Haute-Vienne », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin*, tome LXXV.

(REGNE A NOTRE TRES CHER PRINCE LOUIS XVIII) entourée de fleurs de lis avec en son centre sur trois lignes *DECUS / AMOR ET SPES / GALLIÆ* (ORNEMENT AMOUR ET ESPOIR DE LA FRANCE). Au revers, on peut lire, sur quatre lignes, *A / LL. AA. RR. / M^{GR} ET M^{ME} LA D^{ESSE} / D'ANGOULÊME* et trois fleurs de lis avec en légende circulaire *ATELIER MONÉTAIRE DE LIMOGES*, en exergue *11.MARS.MDCCCXV*.



Figure 2: Mazard n° 800

Au moment de notre communication en 2000, nous n'avions retrouvé que les n° 799a, 800 et 800a. Aujourd'hui, en comparant les exemplaires vus, nous avons constaté que les médailles n° 799a sont toutes issues de la même paire de coins. Celles numérotées 800 et 800a (**Fig.3**) sont nettement plus rares.



Figure 3: Mazard n° 800a

Pour réaliser la totalité de la frappe des médailles, argent et bronze, des n° 800 et 800a, deux coins de droit et deux de revers auront été utilisés. Cela peut surprendre car, généralement, de telles médailles sont frappées en très petite quantité. Pour les coins de revers, cela s'explique car sur certains exemplaires, argent et bronze, une cassure est apparente à 5 h. (**Fig.4**). Pour ceux du droit, de légères modifications dans l'emplacement des lettres et points des légendes sont visibles et démontrent l'utilisation d'un second coin.



Figure 4. Mazard n° 800a

La raison qui nous a incités à revenir sur ce sujet est qu'une médaille du type Mazard n° 798a vient d'apparaître sur le marché des États-Unis (**Fig.5**). Elle n'est pas reproduite dans l'ouvrage de Mazard. Dans sa description, ce dernier fait une erreur en écrivant la date de la visite. Elle ne devait pas avoir lieu le 22 juillet 1814 mais le 29. Pour le reste, diamètre, métal et inscription, tout est correct, avec une petite différence, l'absence de grènetis au revers. Il est simplement dommage qu'elle ait été percée pour servir de médaillon. Son poids initial devait être d'environ 16,30 g. Nous n'imaginions pas retrouver cette médaille car, n'ayant pas été utilisée, nous pensions que la totalité des exemplaires avait été refondue. Cela démontre qu'au moins une personne, pour notre grand plaisir, a voulu garder un souvenir de cette frappe.



Figure 5: Mazard n° 798a

Nous étions en train de mettre la touche finale à notre communication quand nous a été envoyée la photo d'une médaille du type n° 799 (**Fig.6**). Ce sont bien les mêmes coins qui ont servi à la frappe des exemplaires du N° 799a. Son poids est de 14,27 g.



Figure 6: Mazard n° 799

Il ne nous reste plus à retrouver, normalement, que le n° 798. Cependant, quand pour célébrer un événement on frappait en signe d'hommage de telles médailles, celle offerte à la personnalité était généralement du métal le plus noble, c'est-à-dire en or. Nous ne voyons pas pourquoi à Limoges, il en aurait été autrement. Un jour, peut-être, en verrons-nous apparaître une. Il est permis de rêver.

LA 5 FRANCS CAMÉLINAT

Jean LEBLOIS

La 5 francs Camélinat 1871 au trident type Hercule fût frappée pendant le gouvernement insurrectionnel de la Commune de Paris, qui dura du 18 mars au 28 mai 1871.

Suite à la capitulation de Napoléon III, le 2 septembre 1870 à Sedan face à l'armée allemande, est formé le 4 septembre le gouvernement dit de la Défense Nationale. Le 18 mars 1871, la population parisienne organise un mouvement pour protester contre l'installation du gouvernement à Versailles : c'est l'insurrection de la Commune de Paris. Celle-ci désigne Camélinat, en tant que délégué de la Commune, directeur de la Monnaie.

Au début, celui-ci éprouve de grosses difficultés pour se faire livrer des lingots d'argent par la Banque de France. Ce n'est qu'après engagement sur engagement que le gouverneur de la Banque de France, M. De Ploeuc, consentit à lui donner, par lot de cent mille francs, deux millions de lingots d'argent destinés à la frappe.

Pendant la direction de Camélinat du 3 avril au 25 mai 1871, la Monnaie n'a frappé que des pièces de 5 francs (**Fig.1 et 3**). Elle en a frappé pour une valeur de 2.400.000 francs, représenté par les lingots d'argent qui lui avaient été délivrés par le gouverneur de la Banque de France. Ces pièces sont de deux types, différents seulement par la légende frappée sur la tranche. Les deux types ont un avers et un revers commun, ceux des pièces de 1848 dites de l'Hercule de Dupré. Au revers, à gauche du millésime, figure un « trident » choisi par Camélinat comme « différent » (**Fig.2**).



Figure 1: avers de la 5 francs 1871



Figure 2 : détail du trident.



Figure 3: revers de la 5 francs 1871

Il fût frappé pour 2.350.000 francs soit 470.000 pièces de type ci-dessus de 1848 portant sur la tranche la légende "Dieu protège la France". Il fût frappé pour 50.000 francs soit 10.000 pièces, au même type de 1848 portant sur la tranche "Travail Garantie Nationale", elle fût exécutée par deux artistes : le ciseleur Jean Garnier, et le graveur Lupeau.

Le 15 septembre 1909, Camélinat rencontre son ami Maxime Vuillaume, rédacteur du journal *Le Père Duchêne* qui parut pendant la durée de la commune. Il lui affirma que cette monnaie figure à la Monnaie de Paris. Il lui cita le personnel qu'il avait sous ses ordres : André Murat, chef de fabrication, Perrachon commissaire général, Lamperrière chargé du monnayage et Jean Garnier.

En dehors des lingots d'argent qui lui furent envoyés, Camélinat affirma qu'il fit usage d'une assez grosse quantité de vaisselle aux armes impériales provenant des Tuileries et de la Légion d'honneur, d'objets divers de reliquaires pris dans les appartements de l'Impératrice ... Il précisa qu'aucune de ces pièces jetées au creuset n'offrait le moindre caractère artistique.

Toutes les pièces de 5 francs sorties de la Monnaie, qu'elles aient été faites avec des lingots seuls ou mélangé à l'argenterie ouvragée, sont au titre légal.

La frappe, commencée vers le 15 avril, dura jusqu'au 24 mai 1871. Sur les 2.400.000 francs de pièces frappées, 2.247.000 francs ayant été envoyés au ministère des finances, il restait à la Monnaie, 153.000 francs, soit 103.00 francs avec la tranche « Dieu protège la France », et 50.000 francs avec la tranche « Travail Garantie Nationale ». Ces pièces sont d'une relative rareté, ce qui a fait que la frappe a pu être niée.

Lors d'une nouvelle rencontre avec Maxime Vuillaume, Camélinat lui a confirmé une nouvelle fois qu'il avait été frappé pour 53.000 francs de ces pièces, qui avec les 100.000 francs de pièces à la tranche « Dieu protège la France » formèrent les 153.000 francs sortis de la Monnaie le mercredi 24 mai à destination de la mairie du XIème arrondissement. Ce jour-là, exactement à 12h45, sortaient par la porte de la rue Génégaud deux fourgons et deux prolonges d'artillerie qui avait été envoyés de l'hôtel de ville par le commandant L... Les prolonges, conduites par des gardes du train des équipages, étaient accompagnées par un détachement d'environ 80 hommes du 232ème bataillon. Elles transportaient les 153.000 francs, moitié en sacs, l'autre moitié dans des corbeilles.

Le quai étant balayé par les balles et les obus de l'armée de Versailles, les prolonges gagnent la place Saint-Michel par les rues abritées, Mazarine, Dauphine, Saint-André-des-Arts, après des tours et détours, pour trouver un chemin libre à travers les barricades, jusqu'au pont d'Austerlitz. Après avoir présenté leur laissez-passer pour franchir la barricade qui défendait le pont, le convoi prit le boulevard Mazas, la rue de la Roquette et enfin la place Voltaire.

Il était environ quatre heures quand les prolonges s'arrêtèrent devant la mairie du XI^{ème} où siégeait la commune depuis la matinée. Les gardes montèrent au premier étage les sacs et les corbeilles, contenant les 153.000 francs ; le préposé aux finances leur remit un reçu. Ce sont ces 153.000 francs qui servirent à payer les derniers combattants.

En ce qui concerne la rareté de cette pièce de 5 francs, il faut savoir que des milliers de combattants qui venaient d'être payés avec la pièce au trident ont été fusillés donc les pièces récupérées et fondues.

Le 12 septembre 1872, Camélinat fût condamné par contumace, par le 19^{ème} conseil, à la déportation en enceinte fortifiée pour pillage et vol à la Monnaie, de 153.000 francs. Les hauts fonctionnaires de la Banque de France, avec qui il avait des rapports professionnels ont reconnu sa scrupuleuse honnêteté. Il avait traité avec célérité la transformation des lingots d'argent de la banque en pièces de 5 francs au titre exact de 900 millièmes.

Dans un rapport officiel présenté au Conseil Municipal de Paris, en 1880, il est constaté que l'argenterie livrée à la commune a été exactement fondue à la Monnaie, et qu'aucune pièce n'a été détournée. Toutes les pièces au trident retrouvées étaient considérées comme fausses et furent fondues.

Ces monnaies furent démonétisées en juin 1871 par ordre du Ministère des Finances.

Lissagaray P.-O. (1896), *Histoire de la Commune de 1871*, Paris. Vuillaume M. (2011), *Mes cahiers rouges. Souvenirs de la commune*, Paris.

L'ORIGINE DU DOLLAR

François LHERMITE

Au XV^e siècle, la monnaie principalement utilisée dans les échanges commerciaux internationaux était le florin d'or de 3,50 grammes, monnaie de Florence à l'origine mais qui s'était répandue dans toute l'Europe.

Vers la fin du XV^e siècle, l'archiduc de Tyrol, Sigismond le Magnifique, n'ayant pas d'or mais par contre beaucoup d'argent grâce aux mines de Schwaz, fit frapper, dans l'atelier monétaire de Hall, de grosses monnaies d'argent d'une once pesant environ 31,50 grammes. Ces monnaies avaient alors à peu près la même valeur qu'un florin et permettaient de commercer plus facilement.

En 1512, un très important filon d'argent fut découvert en Bohème, et le comte Stephan de Schlick, propriétaire de la mine, fit établir en 1520 un atelier monétaire dans une bourgade appelée Sankt-Joachimsthal, c'est-à-dire « la vallée de Saint-Jacques » (le mot thal signifiant vallée). Cette ville s'appelle aujourd'hui Jāchymov en République Tchèque.

Du fait des importantes quantités d'argent extraites, il fut intéressant de faire de grosses monnaies pouvant servir au commerce à l'imitation des monnaies de Sigismond le Magnifique. On choisit le poids de l'once romaine soit environ 27,25 grammes. On appela cette nouvelle monnaie « joachimsthaler » du nom de l'atelier monétaire.

En 1528, profitant de la mort du comte de Schlick, Ferdinand 1^{er}, roi de Bohème, s'empara de la mine et de l'atelier monétaire. La mine produisit beaucoup de métal et pendant très longtemps, si bien que ces joachimsthalers se répandirent dans toute l'Europe et, entre autres, en Espagne grâce à l'empire de Charles Quint.

Le mot joachimsthaler était trop long pour une appellation courante et fut donc abrégé en « thaler » ; bien qu'il fut rallongé par la suite pour distinguer certains types de thaler (ayant des poids différents). Il y eut ainsi le reischsthaler, le konventionsthaler, le prussenthaler. Mais en plus ce mot thaler fut déformé selon les pays où cette monnaie eut cours. En particulier on l'appellera « daler » en scandinavie, « tallero » en Lombardie, « daaler » aux Pays-Bas et « Dalero » en Espagne.

L'unité monétaire de l'Espagne, depuis le XIV^e siècle, était le réal ; et le « dalero » y valait 8 réaux.

La colonisation de l'Amérique permit la découverte de très importantes quantités d'or et d'argent et les espagnols établirent de nombreux ateliers monétaires dans le nouveau monde : en Bolivie, au Chili, en Colombie, au Guatemala, au Mexique et au Pérou. Ces ateliers ont produit d'énormes quantités de monnaies et surtout d'énormes quantités de « dalero » qu'on appelait aussi « pièces de huit » (« real de a ocho »).

L'abondance de ces monnaies fut si importante qu'elles envahirent l'ensemble du continent américain et qu'elles circuleront aussi en Asie orientale et même en Afrique. Elles furent parfois contremarquées pour préciser leur valeur locale comme au Japon ou en Chine ; elles furent souvent morcelées et contremarquées pour obtenir des monnaies de valeur moindre, en particulier en Australie ou dans les Antilles.

Cette abondance monétaire a eu pour conséquence que lors de l'Indépendance des Etats-Unis, les habitants des colonies anglaises d'Amérique du Nord utilisaient principalement ces monnaies espagnoles pour leurs échanges, et décidèrent d'adopter le dalero comme unité monétaire pour leur nouvel état. Dans la bouche d'un anglo-saxon le mot « dalero » devint « dollar ». Il reste à essayer de comprendre le symbole si particulier et un peu mystérieux du dollar qui se compose d'un S barré de deux traits verticaux.

Je me souviens avoir lu, il y a plus de 40 ans certainement, une étude qui m'avait paru très logique et très convaincante :

Les espagnols ayant le réal comme unité monétaire, lorsqu'ils écrivaient une somme en « pièce de huit », mettaient un 8 devant cette somme pour marquer qu'il fallait la multiplier par ce chiffre pour avoir la somme en réaux ; mais, pour ne pas confondre ce 8 avec un des chiffres de la somme, ils le barraient de 2 traits.

Les américains ont adopté cette habitude espagnole, mais n'ayant pas de raison de se référer au réal, le 8 s'est abâtardi et s'est ouvert pour se transformer en S.

Mais, pour faire cette petite communication, j'ai voulu vérifier et préciser avec internet les connaissances que j'avais sur l'origine du dollar. Et j'ai trouvé un article dans lequel l'auteur réfute l'explication du 8 barré disant qu'il n'y a aucune raison pour qu'un 8 se transforme en S.

Cet auteur se réfère aux armes de l'Espagne. Dans celle-ci de chaque côté de l'écu, on trouve une colonne, ces deux colonnes étant « les colonnes d'Hercule ». Autour de chacune s'enroule une banderole, avec les mots PLUS sur celle de gauche et ULTRA sur celle de droite : « plus ultra » étant la devise de Charles Quint qui signifie « plus au-delà ». Et donc, selon cet auteur, les deux traits verticaux représenteraient les colonnes d'Hercule et le S la banderole portant la devise de Charles Quint.

Pourquoi prendrait-on les colonnes d'Hercule et une banderole pour symbole monétaire ? Je ne suis donc pas du tout convaincu par cette explication qui me paraît relever de la plus haute fantaisie. Personnellement la première explication, celle du 8 barré, me paraît beaucoup plus plausible et logique.

Et je ne ferai que citer ceux qui voient dans ce symbole les lettres US entrelacées, le U ayant perdu sa partie toute inférieure pour ne garder que ses deux barres verticales.





Figure 1: 'Pièce de 8' frappée en 1834 à Mexico pour Philippe V, roi d'Espagne

UNE GALVANOPLASTIE D'UN STATÈRE BITURIGE RÉALISÉE POUR LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LIMOGES

Marc PARVÉRIE

Parmi les collections monétaires du Musée des Beaux-Arts de Limoges¹ figure, sous la cote 4648, ce qui semble, au premier regard, être un splendide statère biturige en or 'à la tête barbue et à la fleur', DT 3315.

Il s'agit en fait d'une copie par galvanoplastie (**Fig.1**) offerte au Musée de Limoges par Jean Favière, conservateur du Musée du Berry de 1949 à 1974.



Figure 1 : galvanoplastie du statère biturige conservé au Musée du Berry à Bourges. Musée des Beaux-Arts de Limoges, n°4648. 5,69 g / 18-20 mm. Ech. 2,5:1.

Le galvano est accompagné de la note manuscrite suivante :

« Jean Favière
Conservateur des Musées
est heureux de vous adresser un galvano
du statère du Dorat pour présentation
à la Soc. Archéol. du Limousin
et remise au Musée de Limoges.
Bien cordialement. »

La note n'est pas datée, aussi n'est-il pas possible de savoir précisément quand la copie a été produite. On sait en revanche qu'elle a bien été présentée à la Société Archéologique et Historique du Limousin par Jean Perrier à la séance du 30 avril 1963².

La technique qui a permis de copier cette monnaie, la galvanoplastie, est née au XIX^e siècle. Elle consiste en une application par électrolyse d'un dépôt métallique à la surface d'un objet.

La première étape est la réalisation d'un moulage en plâtre permettant de rendre avec finesse tous les détails de l'original. Le moulage est ensuite imperméabilisé par un bain de cire ou de paraffine, puis métallisé par l'application sur toute sa surface d'une fine couche de poudre métallique (en général de la mine de plomb pure). La pièce entourée d'un fil de cuivre est ensuite placée dans le bain électrolytique saturé en sulfates de cuivre et parcouru d'un courant électrique continu pendant une cinquantaine d'heures. L'objet est ensuite rincé, séché et limé.

.

¹ Merci à Alain-Charles Dionnet, attaché de conservation au Musée des Beaux-Arts de Limoges, qui nous a permis d'accéder aux collections numismatiques du musée.

² BSAHL, tome XCI, 1964, 300.

Dans le cas de monnaies, il faut prendre l'empreinte des deux faces puis souder les deux coquilles galvaniques ainsi obtenues³. Bien qu'il existe des techniques permettant d'obtenir un galvano qui ne se distingue de l'original que par le poids⁴, on peut le plus souvent remarquer la trace de soudure des deux coques au niveau de la tranche de la monnaie (**Fig.2**).

Figure 2 : détail du revers.

On voit très nettement la trace de soudure entre les deux coques réalisées séparément.



C'est au XIX^e siècle que la galvanoplastie a connu ses heures de gloire. Si elle a pu malheureusement servir aussi à produire des faux, érudits, numismates et conservateurs de musées y ont surtout vu un moyen permettant de reproduire à faible coût les monnaies rares des collections publiques et privées⁵.

L'engouement des numismates pour la galvanoplastie s'est quelque peu atténué au XX^e siècle, à mesure que l'accès à une documentation de qualité devenait plus aisé. Pourtant, si ce genre de reproduction n'est plus vraiment pertinent en tant qu'objet d'étude, cela peut permettre d'enrichir une vitrine d'un musée ou une exposition.

Notons enfin qu'en 1974, le galvano du Musée de Limoges a servi à son tour de matrice pour réaliser de nouvelles copies en plâtre. Une empreinte en creux est réalisée dans une pâte durcissante servant ensuite de moule pour couler le plâtre.



Figure 3 : reproduction en plâtre réalisée à partir du galvano. Musée des Beaux-Arts de Limoges, n°4648. Ech. 1,5:1.

L'un de ces plâtres est conservé au Musée avec le galvano (**Fig.3**), tandis qu'un autre est adressé par Madeleine Marcheix, Conservatrice du Musée de l'Evêché, à François du Pavillon, historien et numismate du Dorat. Celui-ci la remercie par ces mots datés du 17 février 1974 :

« François du Pavillon

vous remercie bien vivement du tirage plâtre du statère d'or du Dorat, actuellement au musée de Bourges. Sur la face la moins lisible, on distingue parfaitement l'oiseau et la tête du cheval.

⁵ Trécourt 2010, 49-52.

.

³ Trécourt 2010, 45-49.

⁴ Ici le galvano ne pèse que 5,69 g au lieu de 7,27 g pour le véritable statère.

Je suis très heureux, grâce à vous, de posséder ce témoignage de la présence gauloise au Dorat, et vous prie d'agréer, Mademoiselle, l'expression de mes sentiments les meilleurs ».

C'est en effet au Dorat, dans le Nord de la Haute-Vienne, que la monnaie originale a été découverte au XVIII^e siècle⁶. Elle est entrée dans les collections du Musée de Bourges⁷ avant 1897 et a été présentée à l'exposition « Au temps de la Gaule indépendante » réalisée par Jean Favière en 1949 pour le bimillénaire du siège d'Avaricum (Bourges).

Il s'agit d'un remarquable statère de bon or, pesant 7,27 g. Il est cité par D. Nash et G. Depeyrot, et sert d'illustration au type DT 3315 du *Nouvel Atlas des Monnaies Gauloises*⁸.

Droit : profil à droite, lauré, moustachu et barbu, probablement inspiré des monnaies de Philippe v de Macédoine (220-179 av. J.-C.).

Revers : bige à gauche avec un seul cheval surmonté d'un oiseau-aurige. A l'arrière, une roue centrée d'une croix. Sous le cheval, une fleur à quatre pétales (bien visible sur l'exemplaire BN 10231) se retrouve hors flan. Ce revers est à rapprocher du DT 3314 'à la fleur et à l'épi', moins stylisé et à l'aurige humain.

Ce statère du Centre-Ouest est daté du courant voire de la fin du II^e siècle avant J.-C. Il est traditionnellement attribué aux Bituriges, bien que Le Dorat, en territoire Lémovice, soit la seule provenance attestée. Seuls trois autres exemplaires sont connus, deux au Cabinet des Médailles (BN 10231 et 10231A) et un dernier pesant 7,09 g provenant d'une vente Fraysse⁹.

Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin, 1964, tome XCI, 300. [BSAHL] Ardant M. (1863), « Numismatique limousine », Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin, XIII, 213-218.

Delage, F. (1937): « Le trésor de Vaulry et les monnaies gauloises du Limousin », RN, Paris. Delestrée L.-P. & Tache M. (2007), Nouvel atlas des monnaies gauloises. III: La Celtique, du Jura et des Alpes à la façade atlantique, Saint-Germain-en-Laye.

Depeyrot, G. (2004): Le numéraire celtique. IV: Bituriges, Eduens, Séquanes, Lingons, Moneta 41.

Mater D. (1898), « Bulletin numismatique et sigillographique », Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, XXII, 225-268.

Nash D. (1978), Settlement and coinage in central Gaul c.250-50 BC, Oxford.

Trécourt F. (2010), « La galvanoplastie et son usage en numismatique au XIXe siècle », *Cahiers Numismatiques*, 41-60.

⁶ Mater 1898, 230 & pl. I,2. M. Ardant mentionne déjà en 1863 cette « pièce d'or trouvée au Dorat, décrite par Nadaud » (Ardant 1863, 214).

⁷ Numéro d'inventaire 1897.22.1. Tous nos remerciements à Jehan-Louis Roche, attaché de conservation, responsable du médailler du Musée du Berry, qui nous a fourni avec une grande gentillesse tous les renseignements nécessaires à la rédaction de cette note.

⁸ Nash 1978, 105, n° 290 et Pl.12; Depeyrot IV, 29; Delestrée & Tache III, 2007, 99-100. Voir également Delage 1937, 62.

⁹ Vente Fraysse du 20/06/2007, n° 146.

VIE DE LA SOCIÉTÉ

Michel BRUNET

La Société Numismatique du Limousin, au fil des années, s'est forgé une place de qualité reconnue dans le monde de la numismatique. Sous la conduite de ses anciens présidents et de leurs équipes respectives, elle a su apporter diversité et qualité, faisant ce qu'elle est devenue aujourd'hui.

Notre site www.snl87.fr

La mise en place du site internet que l'on attendait tous, avec l'aide d'un bénévole (remercié ici chaleureusement), a fait un énorme bond en avant, mettant en valeur le monnayage de notre région, et en particulier celui de l'atelier monétaire de Limoges.

Cet outil indispensable, qui est devenu la référence de la numismatique limousine, est actualisé régulièrement par quatre courageux bénévoles qui se partagent les tâches.

Nous profitons de cette tribune pour remercier tous les numismates, connus et inconnus, pour l'aide précieuse qu'ils nous apportent pour son développement, mais aussi dans nos recherches et publications.

5 octobre 2014 : la bourse numismatique de Limoges

Notre traditionnelle Bourse Exposition Numismatique s'est déroulée le dimanche 5 octobre 2014, salles Blanqui à Limoges. Une quinzaine de professionnels proposaient un large éventail de monnaies, billets et médailles aux très nombreux visiteurs. Collectionneurs débutants ou numismates chevronnés, chacun pouvait espérer trouver la pièce tant désirée.

Dans le cadre du centenaire de la grande guerre 1914-1918 une exposition organisée en deux pôles était proposée au public :

- tout d'abord, un ensemble de monnaies et billets circulant durant cette période, une importante collection de cartes postales anciennes et divers documents, lien direct entre le front et les familles. Enfin, un large échantillon de médailles militaires décernées aux soldats pour leur bravoure et leur courage a complété le côté numismatique.
- ensuite, grâce à un passionné qui nous a gentiment et spontanément proposé sa collaboration, un ensemble d'objets militaires d'époque concernant l'entrée en guerre en 1914 et son évolution durant le conflit : magnifiques uniformes, casques, képis, documentations, correspondances, petit matériel et effets personnels des soldats. Sa disponibilité à renseigner les gens à l'écoute de sa passion a eu un très gros succès.





Je tiens à remercier personnellement tous les membres qui se sont investis et ont œuvré, dans la bonne humeur, pour la réussite de cette journée.

La prochaine édition est prévue pour le dimanche 4 octobre 2015.

19 & 20 septembre 2014 : les Journées du Patrimoine

Durant ces deux jours nous étions présents sur le site de la villa d'Antone à Pierre-Buffière à l'invitation de l'Association Dupuytren Mémoire Vivante, dans le cadre des journées du patrimoine.

Tout au long des journées de samedi et dimanche, visites des vestiges gallo-romains, ateliers, jeux, expositions, conférences, démonstration de lutte gréco-romaine étaient proposés aux très nombreux visiteurs.

Pour sa part, la Société Numismatique du Limousin permettait, en deux vitrines, de découvrir le monnayage gaulois et romain. La première vitrine était consacrée aux monnaies gauloises des Lémovices et la seconde à un ensemble de monnaies romaines, de la République au IV^e siècle.

Ce site gallo-romain, qui a fait l'objet de périodes de fouilles et d'abandons depuis le XIX^e siècle, est ressorti de l'oubli en 2010. Nettoyé chaque printemps, il est remis en valeur par un groupe de bénévoles actifs et passionnés, continuant sans relâche fouilles et découvertes. Cette journée a bénéficié d'un réel engouement du public et a été très enrichissante pour nous.



12 décembre : 6ème forum de l'histoire du Limousin

Le développement de moisissures nécessitant d'importants travaux de conservation sur une partie des collections avait contraint les responsables des Archives départementales à mettre en sommeil son traditionnel forum de l'histoire du Limousin. Le 12 décembre 2014 marquait le retour de cette importante manifestation. Une vingtaine d'organismes et d'associations œuvrant dans le domaine de l'histoire locale étaient présents pour échanger et présenter le résultat de leurs travaux.

Outre ses publications, la Société Numismatique dévoilait au public une sélection de monnaies allant de l'époque romaine jusqu'à nos jours.

Des conférences et des visites des Archives étaient également au programme de cette journée où un excellent accueil nous fut réservé. Prochain rendez-vous en 2016!

SÉLECTION DE MONNAIES, JETONS ET MÉDAILLES FRAPPÉS A LIMOGES VUS EN 2014

<u>Mérovingiennes</u>

Triens inédit de Blond (87), VE Monnaies d'Antan n°16-384. 1,22 g / 13 mm.

D/ + BLATOMO FI: buste

R/ + M?O?ENO M-O : croix (?) aux extrémités prolongées vers le bas et surmontée d'un tiret (?)

Cf Prou 1958-1960; Deloche 73-76.

Ce très beau *triens*, présenté comme un Prou 1958, présente une légende très claire qui permet une attribution certaine à Blond, mais avec un buste de style inhabituel pour cet atelier et un revers

associant un curieux motif (monogramme ?) à un nom de monétaire jusque-là inconnu.



Figure 1: *triens* de Blond. Ech. 2:1.

Carolingiennes

Denier de Charlemagne pour Limoges (**Fig.2**), 1,26 g, antérieur à 793/4 (MEC Class 2, 725 / Prou 773 / MG 260). Découvert au Nord de Carcassonne, avec deux autres deniers de même type, l'un pour Marseille, l'autre pour Carcassonne, ainsi qu'un dinar omeyyade daté de 91 AH (709-710).





Figure 2: denier de Charlemagne pour Limoges. Ech. 1,5:1.



Figure 3: obole de Pépin II d'Aquitaine pour Limoges. 0,77 g. Ech. 2:1

Deux exemplaires de l'obole de Pépin II d'Aquitaine frappée à Limoges (Prou 776 / MG 613). L'une, inédite, avec double légende de revers, découverte dans l'Indre; l'autre, découverte en Allemagne et vendue par Münzen u. Medaillen GmbH, vente n° 41-473 du 11 décembre 2014 (**Fig.3**). Voir *supra* p. 11-12.

Féodales

Vicomté de Limoges, denier au G de Guy VII, collection privée. Voir *supra* p. 18-20. Vicomté de Limoges, denier d'Arthur, eBay.

Royales

Charles V

Franc à pied, Mike R Vosper Coins.

Charles VI, monnayage du dauphin

Demi-guénar 1^{ere} émission mai-juin 1419, Gallica.bnf.fr.

Charles VII

Blanc à la couronnelle, eBay.

Charles IX

Ecu d'or 1^{er} type 1657 pour 1567, Gallica.bnf.fr.

Louis XIII

Demi-franc 1613, liste Guillard, avril. Demi-franc 1619, collection privée.

Louis XIV

Douzième d'écu à la mèche longue 1655, collection privée.

Demi-écu au buste juvénile 1661, collection privée.

Écu à la cravate 1681, eBay.

Quart d'écu aux palmes 1696, collection privée (**Fig.4**).

Louis XV

Ecu aux 8 L 1725, collection privée (**Fig.5**). Demi-écu vertugadin 1717, réformation, CGB. Dixième d'écu aux branches d'olivier, 1735, artemisnum83.

Dixième d'écu au bandeau 1749, artemisnum83. Vingtième d'écu aux branches d'olivier 1733, collection particulière.



Figure 4: Louis XIV, quart d'écu 'aux palmes' 1696 I.



Figure 5 : écu de Louis XV 'aux 8 L' 1725 I.

Modernes

1^{er} Empire

- 40 francs 1807, Alde, VE des 27-29/10/2014, lot 635.
- 40 francs 1807, Alde, VE des 27-29/10/2014, lot 636.
- 20 francs an 13, Kunker Auction 244, 2014.02.06 n°433.
- 20 francs an 13, Alde, VE des 27-29/10/2014, lot 605.
- 20 francs an 14, Alde, VE des 27-29/10/2014, lot 609.

Médailles

Visite de la Monnaie de Limoges par le duc d'Angoulême Mazard N° 798a, collection particulière. Visite de la Monnaie de Limoges par le duc d'Angoulême Mazard N° 799, collection particulière.

COMMENT ADHERER A LA SOCIETE NUMISMATIQUE DU LIMOUSIN

La Société Numismatique du Limousin fondée en 1972 par Georges Frugier est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Elle s'est donné pour but de faciliter par des réunions, des colloques et des publications, les recherches historiques et archéologiques et les études économiques, artistiques et techniques concernant les monnaies et les médailles.

Ses membres se réunissent chaque deuxième samedi du mois de 14h00 à 16h30 dans les locaux de l'Espace associatif Charles Silvestre. Les réunions se déroulent en deux parties, la première est réservée aux activités de l'association : informations diverses, mise au point de manifestations, projets... La seconde est consacrée aux communications, études, ou discussions sur des sujets numismatiques variés. Chaque séance se termine par une bourse d'échange.

En devenant membre de la Société Numismatique du Limousin (il suffit pour cela de s'acquitter du montant de sa cotisation annuelle : le bulletin d'adhésion est téléchargeable sur notre site), vous bénéficierez de conseils, de l'accès à la bibliothèque, de commandes groupées, de remises auprès de certains professionnels et de l'expérience des "anciens", le tout dans une ambiance fort sympathique.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous ou rendez-nous visite lors d'une prochaine réunion où un chaleureux accueil vous sera réservé.

Calendrier des réunions

14 mars 2015 11 avril 2015 9 mai 2015 13 juin 2015 11 juillet 2015 12 septembre 2015 10 octobre 2015 14 novembre 2015 12 décembre 2015 9 janvier 2016 13 février 2016 (Assemblée Générale)

Bourse – exposition dimanche 4 octobre 2015

Permanences à l'Espace associatif

le 4ème mercredi de chaque mois de 14h à 16h30 25 mars 22 avril 27 mai 24 juin 22 juillet 23 septembre 28 octobre 25 novembre 27 janvier 2016



SOCIETE NUMISMATIQUE du LIMOUSIN

Espace associatif 40, rue Charles Silvestre 87100 LIMOGES snl87@snl87.fr www.snl87.fr

NOS PUBLICATIONS

Les tomes XV à XXI de notre bulletin (années 2008 à 2014) sont également téléchargeables gratuitement, au format PDF, sur notre site : www.snl87.fr/publication.htm.



Tome XXI, février 2014



Tome XX, février 2013



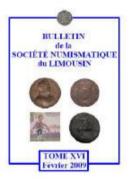
Tome XIX, février 2012



Tome XVIII, février 2011



Tome XVII, février 2010

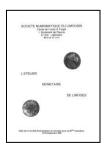


Tome XVI, février 2009

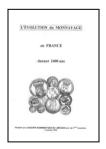
Un formulaire de commande est également disponible sur le site pour acheter la version papier des tomes I à XXII, ainsi que les numéros hors-série :



Les billets de confiance de la Haute-Vienne



L'atelier monétaire de Limoges



L'évolution du monnayage en France



Les billets de la Chambre de Commerce de Limoges



LIMOGES (87)

<u>Salles Blanqui</u> (derrière l'Hôtel de Ville) accès par la rue Louis Longequeue

de 9 h 00 à 17 h 00

Dimanche 4 octobre 2015

33° BOURSE -NUMISMATIQUE



MONNAIE PAPIER-MONNAIE MEDAILLES ET JETONS LIBRAIRIE NUMISMATIQUE



Entrée libre - parking assuré Organisée par la Société Numismatique du Limousin

SOCIETE NUMISMATIQUE du LIMOUSIN

Espace associatif
40, rue Charles Silvestre
87100 LIMOGES
snl87@snl87.fr

www.snl87.fr

Le site de référence des monnaies, médailles, jetons et billets du Limousin



Avec le soutien de la Ville de Limoges

6€

ISSN: 1265-3691